

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2126 - MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2014

Perceptions illégales interdites

Les services du transport fluvial et lacustre font de la résistance

Le rapport de l'enquête d'impact, menée du 4 au 7 août dans dix ports de Kinshasa par le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements, validé le 30 septembre au cours d'une réunion interne, a démontré que la mesure peine à être appliquée totalement. L'arrêté interministériel du 19 juin interdisant trente-huit perceptions illégales dans le domaine du transport fluvial et lacustre sur l'étendue du territoire national, particulièrement dans les provinces portuaires, souffre dans son exécution. Les armateurs, les commerçants et gérants de bateaux ont confirmé la faible application de la mesure dans les différents ports de Kinshasa. Selon eux, les services publics continuent à exiger les perceptions interdites, et cela ne facilite pas la tâche aux bénéficiaires de la mesure. Le gouvernement qui avait promis des sanctions en cas de résistance est donc placé devant ses responsabilités.

Page 13



Les armateurs et tenanciers des ports invités à accompagner les mesures gouvernementales



Matata Ponyo, Premier ministre

RDC

Le projet de budget 2015 au-delà de 8 milliards de dollars

Le Premier ministre Matata Ponyo a procédé, le 29 septembre, au dépôt du projet de loi des finances devant le bureau de l'Assemblée nationale et de la conférence des présidents. Conforté par ses récentes prouesses économiques, il a porté la barre au-dessus de huit milliards de dollars pour le prochain exercice en concentrant l'essentiel du budget sur les recettes internes. Ce budget en équilibre tient compte des exigences de la vision du chef de l'État dans le cadre de la Révolution de la modernité en met-

tant un accent sur le social.

Autant dire qu'à travers ce budget, la RDC donne la mesure de sa capacité à s'autofinancer pour atteindre son développement intégral. Ainsi donc, la modernisation des infrastructures, la construction des écoles, des équipements d'hôpitaux et des centres de santé ainsi que la modernisation du secteur agricole seront effectives grâce au concours des ressources publiques disponibles.

Page 13

MISE EN PLACE DE LA CNDH

La dernière ligne droite

Après moult tergiversations, la thématique Droits de l'Homme de la société civile s'est accordée sur la liste de ses représentants au sein du Comité d'accompagnement du processus de désignation des délégués des composantes au sein de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). Ceci constitue une réelle avancée prémonitrice à une mise en place imminente de cet organe d'appui à la démocratie très attendu au

regard de sa noble mission. Après le dépôt des listes des candidatures signées par tous les représentants des différentes composantes de la société civile au sein du Comité d'accompagnement, il appartiendra au bureau de l'Assemblée nationale de désigner les membres de la CNDH conformément à la loi organique du 21 mars 2013 portant organisation et fonctionnement de la CNDH.

Page 12

PRIX DÉCOUVERTES RFI

Fally Ipupa aux commandes du jury

La jeune star de la rumba congolaise va présider la commission chargée de choisir le meilleur d'entre les dix finalistes de l'édition 2014 en écoute sur RFI Musique et Deezer. Les votes ouverts sur le net à partir du 30 septembre donnent la possibilité aux mélomanes du monde entier de porter leur choix, pendant un mois, sur l'un ou l'autre des dix finalistes en lice. La RDC n'aligne aucun candidat cette année, tout comme l'an dernier. La dernière fois que le pays est parvenu à cette phase ultime remonte à deux ans avec Maryse Ngalula. Les dix musiciens que l'on peut écouter désormais sur RFI Musique et Deezer feront l'objet d'une présentation le 18 novembre lors du vote du jury. Depuis son lancement en 1981, le Prix découvertes RFI s'emploie à offrir une belle vitrine aux nouveaux talents musicaux d'Afrique.

Page 14

ÉDITORIAL

Basculement

Une observation attentive et continue de l'actualité confirme cette vérité aussi vieille que l'histoire humaine selon laquelle les changements historiques majeurs sont, au départ, quasiment invisibles. Pour ne citer que ces exemples, personne n'aurait imaginé, dans la vieille Europe, que l'assassinat de l'héritier potentiel de l'Empire austro-hongrois serait à l'origine de la première Guerre mondiale, ou qu'un personnage aussi pâle qu'Adolf Hitler déclencherait le deuxième conflit planétaire qui a généré le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

D'où l'inquiétude qui vient à l'esprit lorsque l'on considère le manque de discernement des grandes puissances qui a permis, dans les dix dernières années, l'émergence, en divers points du globe, d'obscurités entités criminelles qu'il eut été facile de neutraliser à l'origine et qui, maintenant, suscitent un émoi planétaire dont nul ne sait ce qui sortira. Avec une question que l'on ne pose pas encore publiquement, mais qui est sur toutes les lèvres dans les cercles internationaux : la Terre peut-elle une fois encore basculer dans une violence aveugle à laquelle seule une mobilisation mondiale pourrait mettre un terme ?

Ce qui frappe les observateurs, alors que se déroule à New York, dans la célèbre Maison de verre de Manhattan, la sacrosainte Assemblée générale annuelle des Nations unies, c'est que les «Grands» – entendez par ce terme les cinq membres permanents du Conseil de sécurité – parlent, conversent, discutent à satiété sur les menaces qui pèsent sur la paix mondiale sans jamais se poser la question de savoir si le dispositif installé au lendemain de la deuxième Guerre mondiale pour prévenir les crises n'est pas obsolète. Enfermés dans la tour d'ivoire qu'ils ont édifiée, il y a quelque soixante-dix ans, les puissants de la planète s'avèrent incapables d'agir ensemble alors que, manifestement, seule leur entente permettrait de conjurer le mauvais sort.

Un tel confinement apparaît d'autant plus absurde que ces mêmes «Grands» représentent aujourd'hui moins de la moitié de la population mondiale et n'en représenteront plus que le tiers à échéance de cinquante ans. Il porte en germe les drames que vivra la Terre dont l'humanité est propriétaire à titre temporaire. Question donc : l'Afrique va-t-elle enfin s'unir pour clamer ces vérités d'évidence avant que la folie humaine déclenche de nouveaux drames ?

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Des insuffisances dans le déroulement du scrutin

La mission d'observation électorale de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), conduite par le Dr Pierre Siméon Athomo-Ndong, a noté, dans son rapport préliminaire publié le 29 septembre, quelques insuffisances dans le déroulement du scrutin.

Au nombre de celles-ci, il y a l'ouverture tardive de certains bureaux de vote ; le manque de quelques matériels dans certains bureaux de vote (isoloirs, encre indélébile, enveloppe, piles, carnets de réclamation, etc) ; l'absence du représentant du ministère en charge des élections dans plusieurs bureaux de vote ; la présence partielle des délégués des partis politiques dans les bureaux de vote et le déficit de communication de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel) sur les modalités de vote des personnes dépourvues des cartes d'électeur ou de pièces d'identité.

Les observateurs de la CEEAC déployés sur le terrain ont constaté les faits majeurs ci-après.

Sur le plan politique : ils ont noté dans les jours précédents le vote, l'appel au boycott lancé par certains leaders de l'opposition. De même, ont-ils ajouté, certaines coalitions politiques ont fait étalage d'une certaine volatilité, au risque de fragiliser la détermination de leurs sympathisants. Sur le plan juridique : la mission a noté qu'il est prématuré de se prononcer sur le débat relevé en 2012 concernant le délai de la saisine de la Cour constitutionnelle et le temps qui lui est imparti pour vider le contentieux électoral.

En ce qui concerne le déroulement du scrutin, la mission a constaté, par rapport aux élections antérieures, notamment celles de 2012, ce qui suit : une maîtrise des opérations de vote grâce au dynamisme des membres du bureau de vote et à un meilleur encadrement des électeurs rendu manifestement possible par la faiblesse des flux ; l'affichage relativement à temps des listes électorales dans certains des centres de vote ; la présence des délégués des candidats dans les

bureaux de vote a minimisé les contestations lors du remplissage des procès-verbaux et la présence suffisante des forces de l'ordre qui a favorisé le déroulement dans le calme et sans incident du scrutin. Au regard de ce qui précède, la mission de la CEEAC a recommandé aux autorités en charge de la préparation et de l'organisation des élections, notamment la Conel de tenir régulièrement à jour le fichier d'état civil, procéder à l'enregistrement permanent des électeurs et à la distribution à temps des cartes d'électeur ; assurer une large diffusion des dispositions relatives au vote des personnes dépourvues de carte d'électeur ou de pièce d'identité ; créer les conditions d'une bonne coordination des missions

de formations politiques et de l'exercice de leur droit de saisir les instances en charge du contentieux électoral.

Notons qu'au-delà de l'évaluation de la préparation et de l'organisation du scrutin, les objectifs spécifiques de la mission d'observation sont entre autres les suivants : examiner les conditions permettant aux personnes en âge de voter et inscrites sur les listes électorales de s'exprimer librement lors du scrutin ; s'assurer que les élections se déroulent conformément aux cadres institutionnel, légal et réglementaire régissant les élections au Congo et évaluer que les résultats sortis des urnes reflètent la volonté du corps électoral.



nationales et internationales d'observation électorale en vue de garantir une couverture maximale des bureaux de vote, dans le respect de l'autonomie et de l'indépendance des dites missions en termes de fonctionnement et s'assurer de la pré-

La mission internationale d'observation électorale de la CEEAC est arrivée au Congo le 20 septembre et y séjournera jusqu'au 3 octobre.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngonzo

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SNE

14 monteurs électriciens en formation spéciale

Lancée le 30 septembre, au Centre de perfectionnement professionnel (CFPP) du Djoué, cette session de formation spéciale vise à former des gestionnaires de réseau plus compétitifs et réactifs, capables d'améliorer les performances de la Société nationale d'électricité (SNE).

Financée par l'Agence française de développement (AFD), à hauteur de 270 mille euros, cette deuxième session de formation s'étalera jusqu'au 10 octobre prochain. Elle est destinée exclusivement aux agents de terrain, notamment les monteurs des travaux aériens.

Au total quatorze techniciens participent à cette formation organisée en collaboration avec la société Electricité de France (EDF), dans le cadre du partenariat conclu avec le gouvernement congolais.

Cette formation qui ouvre la voie à plusieurs autres en vue, est assurée par deux formateurs spécialistes venus de France.

Pendant dix jours, ces formateurs, spécialistes avérés, formeront les techniciens congolais aux nouvelles techniques et méthodes d'intervention afin de faire d'eux des techni-

ciens chevronnés, capables d'accomplir leur tâche avec plus de finesse, conformément aux objectifs de la SNE qui se veut compétitive.

« Cette session de formation a pour objectif de donner aux gestionnaires du réseau de la SNE, des atouts nécessaires à l'accomplissement de leur tâche. Elle se tient grâce au soutien de notre partenaire EDF et au financement de l'AFD. Je demande aux participants d'être assidus pour qu'au terme de cette formation, la SNE dispose d'un groupe d'experts capables de faire face aux défis de la gestion de nos réseaux de distribution », a souligné le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga.

Cette formation, tout comme d'autres en vue, selon le chef de la

mission de l'EDF, Claude Hartmann, vise un seul objectif : redresser les performances de la SNE.

« L'EDF est un partenaire du Congo sur 3 ans, avec l'objectif de redresser les performances de la SNE. Il y a quelques jours, nous avons fêté notre premier anniversaire de partenariat avec la SNE, et beaucoup de travail a été réalisé. Il faut dire que la qualité du réseau s'améliore petit à petit, les factures sont de plus en plus précises et de mieux en mieux payées », a-t-il indiqué.

Dans le même intérêt de renforcer les capacités de la SNE, l'AFD a reçu un autre financement de 75 millions d'euros, a affirmé le directeur d'AFD Congo, Stéphane Madaulé, lui aussi présent à cette cérémonie.

Firmin Oyé

BRAQUAGE AU DOMICILE D'ÉLIE SMITH

La police interpelle le présumé chef de file du gang

Ce présumé chef de file des braqueurs du domicile d'Élie Smith a été interpellé par les services de police avec quatre autres suspects. Ceci, après plusieurs jours de cavale.

Présenté le mardi 30 septembre à la presse nationale, ce dernier a avoué les faits et reconnaît avoir également emporté une somme de 150.000 FCFA. Il a par ailleurs révélé que les armes qu'ils portaient ce jour avaient été données par l'un des complices. Et qu'après avoir accompli leur besogne, ils les ont gardées en lieux sûrs. Il a dit avoir bénéficié de l'aide et de la complicité pour mener cette opération. Il a cité notamment un capitaine de la Direction générale de la Surveillance du territoire (DGST) et un sergent de la Marine nationale.

Après la présentation, la direction générale de la police a organisé une reconstitution des faits sur les sites où s'étaient déroulés les braquages. Il s'agit, entre autres, des stations d'essence de Bacongo et du rond-point du boulevard Alfred-Raoul. La police s'est aussi déportée sur le lieu où les fameuses armes ont été cachées, dans la forêt de la patte-d'oie. Le porte-



Des armes retrouvées dans la forêt de la patte-d'oie

role de la police a aussi assuré que l'opération « Mbata Ya Bakolo » se poursuit. Les cinq suspects sont des hommes jeunes. Parmi lesquels, deux Congolais,

un capitaine et un caporal-chef, un Nigérien, un Tchadien et un sujet de la RDC qui n'est autre que le chef de file.

Guillaume Ondzé

ACCIDENT DE CIRCULATION

Un véhicule remorque finit sa course dans la rivière Djiri

Jusqu'à mardi soir, le véhicule remorque était toujours plongé dans les eaux de la rivière Djiri, attirant de nombreux curieux.

Selon les témoignages recueillis, il était 22h35 minutes, le lundi 29 septembre, lorsque les riverains de Djiri, au nord de Brazzaville ont entendu un bruit qui renvoie qui leur a fait penser à une forte détonation. Les

premiers qui accourent vers le lieu découvrent le drame : un véhicule remorque transportant un conteneur de 40 pieds, une bonne partie sous les eaux de la rivière. Vraisemblablement, il s'agirait d'une défaillance technique ou d'une erreur du conducteur qui aurait mal négocié le virage. Car, le véhicule revenait de Brazzaville et serait tombé du côté gauche du pont en écrasant sur son passage les gardes-fous ou barrières

de sécurité. Jusqu'à ce mardi en fin de matinée, ni les policiers, ni les populations, n'étaient en mesure de donner plus de détails sur l'accident, le chauffeur étant introuvable. Où est-il passé ? Est-il en fuite ? Est-il sous le conteneur ou coincé dans sa cabine ? Que transportait le camion et à quelle société appartient-il ? Autant de questions dont on attend des réponses.

Bruno Okokana

INDUSTRIE

La SIAT entrevoit son développement au Congo

Installée depuis 1948 en République du Congo, la filiale d'Impérial Tobacco, SIAT se dit déterminée dans son engagement au développement économique du pays.

Le Président directeur général dudit groupe l'a certifié le 30 septembre, à Brazzaville, au ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault. Arrivé au Congo pour la première fois, il a voulu se rendre compte des activités que développe la filiale SIAT.

« Nous avons profité pour réitérer notre engagement pour le développement économique du pays afin de déployer tous les efforts pour aller de l'avant dans le tabac dans lequel nous sommes impliqués », a déclaré Dominic Brisby.

En effet, les ZES se présentent en stratégie de diversification économique que le Congo met en place. Ces zones ont pour vocation de booster les investissements, d'assurer la transformation locale des matières premières et d'accroître les exportations.

Le ministre à la Présidence en charge des ZES, a expliqué à la délégation d'Impérial

Tobacco le bien-fondé de ce projet sur lequel la société peut prendre appui pour d'autres secteurs d'activités outre le tabac. Ainsi, le directeur général de la SIAT, Demba Dembele, qui accompagnait la délégation, a affirmé la détermination du groupe pour lequel il travaille d'accroître son développement économique au Congo. Et pour cela, la société mettra en place des investissements plus poussés, d'équipements industriels. Elle poursuivra aussi son programme de formation de l'élite congolaise. « Nous sommes une société, bien qu'ayant des capitaux à 90% étrangers. Ce sont des choses que nous pouvons continuer à faire à la fois du point de vue technique et humain. Nous avons essayé d'asseoir les bases d'une collaboration durable entre la SIAT et le Congo. Nous sommes une société britannique, en termes de culture, nous sommes pragmatiques », a expliqué Demba Dembele. Malgré le fait que l'activité soit attaquée dans la presse, la société compte faire son business de manière très responsable, en ne proposant des produits qu'à des adultes qui en demandent. Elle est aussi très impliquée dans des actions sociales.

Nancy France Loutoumba

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Le Pnud et la Belgique appuient le Congo

Un cadre de coopération a été mis en place entre la chambre de commerce de Brazzaville, le Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), et l'ambassade du royaume de Belgique au Congo. Ces partenaires au développement entendent aider le Congo dans l'amélioration du climat des affaires.

C'est ce qui ressort de la double audience qu'a accordée le président de la Chambre de commerce, Paul Obambi, le 30 septembre, au représentant du Pnud au Congo, Anthony

base propre à remettre nos relations sur un pied de croissance, car elles ne sont pas à la hauteur du potentiel. Ma détermination était de coopérer sur tout dans le domaine économique », a déclaré Frédéric Renard, avant d'ajouter : « Le potentiel économique ne se reflète pas pleinement dans les classements du Congo sur le plan de la qualité du climat des affaires. Ainsi, une agence a été créée pour aider les investisseurs tant congolais qu'étrangers à surmonter les difficultés. Cela permettra au Congo de prendre la place qui devait lui revenir, dans le classement mondial ».

Au cours des échanges, les deux parties se sont focalisées sur l'apport de



Paul Obambi en audience avec Frédéric Renard

Kwaku Ohemeng Boamah ainsi qu'à l'ambassadeur du royaume belge, Frédéric Renard. L'amélioration du climat des affaires est un levier de croissance économique. Ainsi le diplomate belge veut-il s'appuyer sur cette forme de coopération pour dynamiser les relations entre les deux pays. Pour ce faire, les deux parties ont convenu de mettre en place un cadre de coopération constructif entre les sociétés, et aussi à travers les investissements. « Les bonnes performances économiques du Congo peuvent former une bonne

la chambre de commerce dans ce type d'accord. En effet, le Congo entend tout mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement de l'administration, la pression fiscale, et la qualité des infrastructures.

En outre, le représentant du Pnud au Congo et le président de la Chambre de commerce ont scellé un partenariat en vue d'encourager non seulement le projet de diversification de l'économie, mais également de faire la promotion du secteur privé.

Josiane Mambou Loukoula

FORCE PUBLIQUE

La gendarmerie nationale relance son magazine d'informations

La raison d'être, les objectifs et les caractéristiques techniques du magazine « Gend'Aujourd'hui » ont été présentés à la presse par le chef de la division communication de la gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Albert Matsounga.

Selon l'orateur, la première raison de la relance de ce journal est la connaissance de la gendarmerie nationale. Car, a-t-il expliqué, nombreux des concitoyens ne connaissent pas la gendarmerie, son rôle, ses missions, ses modes d'action, son statut, ainsi que sa place dans le dispositif sécuritaire de la République. « C'est pourquoi cette édition spéciale de notre magazine est consacrée en grande partie à la connaissance de la gendarmerie nationale », a indiqué l'officier de communication. Quant à la deuxième raison, elle consiste à promouvoir les actions de cette composante de la force publique. En effet, la gendarmerie nationale est, d'après lui, l'institution de sécurité qui se doit d'être présente même dans le plus petit hameau du Congo. Elle est dans le domaine sécuritaire, a ajouté Albert Matsounga, l'institution la plus proche des populations. « Il nous faut donc un outil qui permet aux populations de savoir que nous sommes une réponse à leur besoin sécuritaire et leur quiétude quotidienne », a-t-il souligné. Parmi les actions de la gendarmerie, il a cité comme exemple l'opération « Mbata ya bakolo » où cette entité participe activement aux côtés de la police ; sa présence permanente dans les opérations ou missions extérieures de paix comme à Bangui (Centrafrique), au cours desquelles son action est très appréciée. Malheureusement, a regretté le directeur de rédaction du magazine, peu de gens le savent et en parlent. La troisième raison est liée à la communication interne. Pour la gendarmerie, l'adhésion globale à l'action du commandement ne peut s'obtenir que s'il y a une



communication efficace, permettant ainsi à tout gendarme de se reconnaître dans chaque succès remporté. C'est aussi le moyen de maintenir la cohésion et de rassurer ses unités même des localités les plus reculées que le commandement garde son regard sur eux. Rappelons que par rapport aux parutions précédentes, avant l'interruption, l'on note une nette évolution dans le visuel du magazine. Il s'agit pour la gendarmerie de s'arrimer aux objectifs de modernisation fixés par le commandement pour que le visuel reflète bien le contenu. « C'est pourquoi nous lui avons donné plus de pages, plus de couleurs. Et notre objectif est de faire que les lecteurs ne se fatiguent pas en nous lisant et n'éprouvent pas un sentiment de monotonie. Nous voulons aussi nous assurer d'une diffusion qui soit la plus large possible en augmentant le nombre d'exemplaires à tirer. » S'agissant des caractéristiques techniques du journal, il compte 44 pages dont une page intérieure quadri sur papier couché 110g et une couverture quadri recto verso sur papier couché 250 g. Gend'Aujourd'hui est un journal distribué gratuitement partout. D'où la nécessité d'augmenter le nombre d'exemplaires pour couvrir la demande. Pour cette édition spéciale, 1000 exemplaires ont été tirés, l'objectif étant d'en produire 5000 à la prochaine parution prévue pour fin octobre.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les Nations unies soutiennent des recherches d'étudiants

Les étudiants visés par le bureau pays du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) sont des finalistes en master recherches dans les filières de population et développement. L'information a été donnée le 29 septembre à Brazzaville.

Le master en population et développement peut constituer une occasion intéressante de mobilité. Les résultats de recherche de ces étudiants pourront aider les décideurs nationaux à résoudre les problèmes de développement auxquels il faut apporter des solutions locales. Selon le communicateur du Fnuap, l'offre de ces bourses de recherche a été complétée d'un don de livres fournis à ces finalistes en master par la même institution onusienne afin de renforcer toutes les initiatives et recherches estudiantines.

L'idéal d'encourager ce parcours professionnel vise entre autres à former des experts en matière de développement, aptes à être recrutés par des institutions nationales ou internationales. Il s'agit de former des assistants techniques, des chargés d'études ou de programmes, des consultants. Ces gens devront être capables, d'une part, de concevoir et conduire des programmes de développement et, d'autre part, de mener des études de suivi-évaluation sur les problématiques centrales en matière de population et développement : santé, éducation, famille, migrations, pauvreté, environnement, etc.

Lancer en décembre 2011, le master en population et développement est placé sous la tutelle de la faculté des sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi. Dès sa mise en place, le laboratoire du master avait réussi à regrouper les chercheurs de différents départements de l'université et s'est distingué comme étant une entité multidisciplinaire de recherche. La même année, le Fnuap avait équipé le laboratoire et mis à la disposition du rectorat un expert international pour accompagner la mise en œuvre du master et dudit laboratoire.

Il est vrai que le Congo tout comme d'autres pays en développement se heurte à un certain nombre de difficultés : ressources insuffisantes et milieux de recherche parfois inconvenables.

Fortuné Ibara

OFFRE D'EMPLOI : CHARGE DE MISSION DISTRIBUTION MARKETING CHARGÉ DE MISSION DISTRIBUTION MARKETING

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un ou une Chargé(e) de mission Distribution Marketing. Le programme Filière Cuisiniers Economes (FCE), mis en œuvre depuis janvier 2013 sur une période de 2 ans, renouvelable, vise à appuyer la création et la structuration d'une filière de fabrication locale de cuisiniers économiques (foyers améliorés) à Brazzaville. Les zones d'interventions concernent les différents quartiers de Brazzaville. Le poste de travail est basé à Brazzaville.

Objectifs de la mission

Sous la responsabilité hiérarchique du Responsable de Programme et en collaboration avec les différents membres de l'équipe, le Chargé de Mission Distribution et Marketing est responsable de la promotion et la diffusion des cuisiniers économiques auprès de la population de Brazzaville. Cette démarche est déjà bien engagée, et le Chargé de Mission Diffusion Marketing aura plus précisément à :

- 1- définir une nouvelle stratégie marketing pour 2015, incluant un niveau de ventes élevé (au minimum 250 unités par mois)
- 2- animer, consolider, étendre et suivre le réseau des vendeurs, dans les divers quartiers de la capitale
- 3- animer et coordonner un groupe de 5 agents de promotion vente, planifier leurs activités et assurer leur suivi
- 4- devenir la personne référente des associations, administrations et autres entités intéressées pour diffuser le produit auprès de leurs membres
- 5- travailler en lien étroit avec le chargé de mission qualité pour ajuster les stocks, entre production et vente
- 6- Participer à la réflexion pour une consolidation du programme puis une extension à d'autres villes du Congo Brazzaville

Profil demandé

- Diplômes minimum Bac+3 dans les domaines : marketing, force de vente, technico-commercial
- Expérience souhaitée dans ces domaines

- Bonne connaissance du contexte socio-économique de Brazzaville

Connaissances/compétences

- Compétences techniques : capacité à comprendre des processus techniques, à approcher des problématiques environnementales, sociales, et de fabrication, à développer un argumentaire, et une stratégie de promotion vente
 - Compétences générales : bonne connaissance des différents quartiers de Brazzaville et maîtrise des enjeux sociaux et économiques de sa population
 - Langues : Français courant à l'écrit et à l'oral, Lari et Lingala courants à l'oral
 - Savoirs faire
 - Capacité d'analyse, savoirs faire en animation, en sensibilisation
 - Capacité à rédiger des rapports d'activités, des documents de travail, à planifier et à communiquer
 - Comportements professionnels – savoirs-être
 - Organisation, gestion des priorités, autonomie dans les tâches confiées, rigueur dans le respect des procédures et de l'organisation du travail,
 - Sens du contact, du travail entre partenaires et en réseau
 - Sens des responsabilités et force d'initiative, capacité managériale
 - Capacité à travailler en équipe et esprit d'ouverture, de coopération et disponibilité
- Contrat CDD à temps plein - Salaire selon profil. Documents à fournir : 1 CV, 1 lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs. Attention : tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature à déposer avant le vendredi 11 octobre 2014 à 16 h au siège d'Initiative Développement, case C3-53, OCH la Glacière – Baongo, Brazzaville – BP 1673 - tél 22 604 04 74

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

APPEL À CANDIDATURES : LOCATION DE LA CAFETERIA DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

L'Institut Français du Congo à Brazzaville lance un appel public à la concurrence (appel d'offres ouvert) pour la mise en location gérance de sa Cafétéria, située dans l'enceinte de l'IFC.

Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation, sont invitées à venir retirer un cahier des charges au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30) à compter du **mardi 30 septembre 2014**.

Les dossiers de candidatures seront constitués de :

- une partie administrative incluant :
 - un extrait du registre du commerce attestant l'existence de la société qui candidate,
 - une copie de la carte d'identité du représentant légal,
 - une liste et une description des références en matière de restauration,
- une partie technique incluant :
 - un projet général qui exprimera la motivation, la politique et les modalités d'accueil des usagers,
 - une proposition d'organisation de la prestation en matière de restauration et boisson avec indication des prix,
 - une proposition d'organisation des équipes de cuisine et des équipes de service (nombre, compétences et fonctions).

Les candidatures devront parvenir au Secrétariat de l'Institut français du Congo à Brazzaville sous pli fermé avec la mention « avis d'appel public à la concurrence pour la mise en location gérance cafétéria », au plus tard le **vendredi 17 octobre 2014 à 17h30mn**.

BP 2141 Brazzaville
T 05 392 91 74
E sg@institutfrancais-congo.com
S www.institutfrancais-congo.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

☐ « Nous sommes encore un pays extrêmement fragile, et ce n'est pas de la part des évêques que nous pouvons attendre des pratiques qui peuvent aboutir à opposer les citoyens congolais à leurs institutions. »

Lambert Mendé, porte-parole du gouvernement de RDC, RFI, samedi 20 septembre 2014

☐ « Si avant-hier, en tant que panafricain, on pouvait se contenter de dénoncer, d'énoncer, aujourd'hui un panafricain véritable devrait obligatoirement s'engager physiquement, concrètement, entièrement dans l'application de nos préceptes philosophiques pour infléchir le cours de l'Histoire. »

Tahéruka Shabazz, président du parti du renouveau panafricain en République centrafricaine, Oeil d'Afrique, 26 août 2014

☐ « Les archives constituent un lieu de convergence des préoccupations sociales, elles sont le miroir de la société en ce sens qu'elles constituent la mémoire de la société. »

Docteur Adama Aly Pam (Sénégal), archiviste paléographe, historien, Le Quotidien du 20 septembre 2014

☐ « Les États-Unis ont leur part de responsabilité dans le délitement de la société irakienne. Le manque d'intervention des Américains comme des Européens, des Russes comme des Chinois... a aussi provoqué ce que l'on est en train de voir maintenant. »

Tariq Ramadan, islamologue, titulaire de la chaire d'études islamiques contemporaines à Oxford, Le Point 27 septembre 2014

☐ « Le modèle aujourd'hui, au sein de l'UA, c'est le pays qui réussit sa transition démocratique »

Saïd Djinnit, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, le Faso.net, 27 août 2014

PRÉVENTION CONTRE EBOLA

La Chine fait un don de matériels au Congo

Le protocole d'accord a été signé le 30 septembre à Brazzaville par l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, Guan Jian, et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, Cyprien Sylvestre Mamina, en présence du ministre de la Santé, François Ibovi



Cyprien Sylvestre Mamina et Guan Jian signant les lettres d'échange ; crédit photo Adiac

Selon les termes des lettres d'échange signées, le gouvernement chinois mettra à la disposition de la République du Congo un don de 5 millions de yuans soit environ 400 millions FCFA, composé de matériels médicaux. D'après Guan Jian qui a représenté son pays, l'aide du gouvernement chinois vise à accompagner le Congo à renforcer sa capacité de prévention et de riposte contre l'épidémie Ebola sur l'étendue du pays et montre le sentiment de solidarité du peuple chinois envers leurs amis congolais.

« Le gouvernement et le peuple chinois ont remarqué et apprécié hautement les efforts des pays concernés dans la lutte contre le virus Ebola, ainsi que les mesures efficaces et les dépenses énormes qu'il a lancées dans le cadre de la prévention de l'épidémie. Touchée profondément par la souffrance que les pays affectés sont en train de subir, et par l'obligation pressante du Congo dans la pré-

vention et la riposte contre cette épidémie, la Chine partage toujours le même sort avec ses pays amis dans les difficultés et épreuves », a indiqué le diplomate chinois.

Le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a de son côté salué la promptitude avec laquelle le gouvernement chinois réagit présentement face à la menace que fait peser le virus Ebola sur le Congo. Pour lui, ce geste riche en symboles vient une fois de plus cimenter les liens d'amitié et de coopération combien séculaires qui unissent les deux pays. « La République du Congo qui, comme les autres pays de l'Afrique centrale sous la menace de la fièvre hémorragique à virus Ebola, a plus que besoin d'un appui indéfectible de la communauté internationale d'une part, des pays amis et de l'autre part pour sécuriser sa population contre l'importation de cette épidémie qui tue depuis un certain temps des milliers de gens en Afrique de l'Ouest et qui s'est déclarée

au début du mois de septembre en République démocratique du Congo notre voisin », a-t-il rappelé.

Ce don intègre, a indiqué François Ibovi, les préoccupations de l'OMS, de l'Union africaine et de la Conférence des ministres de la Santé et la Cemac. En effet, ces organisations demandent à la communauté internationale de financer les mesures de prévention y compris dans les pays qui ne sont pas encore touchés par l'épidémie. Selon le ministre de la Santé et de la population, ce don est un appui important à la mise en œuvre effective du plan de prévention et riposte contre la fièvre hémorragique à virus Ebola initié par le gouvernement congolais. Se félicitant de la décision significative prise par la Chine en faveur du Congo au moment où il en avait besoin, François Ibovi a rassuré les donateurs que le don sera rationnellement utilisé pour le plus grand bien de la population.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de Perfectionnement et de Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements concernant le lieu et le coût des formations, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Groupe Total renouvelle son soutien à la République du Congo

Dans le cadre de sa politique sociétale, la compagnie pétrolière, représentée dans le pays par ses filiales Total E&P Congo et Total Congo SA, a signé le 25 septembre, deux conventions portant sur des projets d'appui à l'enseignement supérieur avec le gouvernement congolais.

Le premier document paraphé du côté congolais par les ministres de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, et les directeurs généraux de Total E&P Congo, Pierre Jessua, et de Total Congo SA, Anne-Françoise Degryck, concerne l'accord-cadre relatif à l'appui à l'Enseignement Supérieur. Concrètement, cet accord a pour objectif de soutenir les trois universités publiques de la République du Congo (Marien-Ngouabi, Denis Sassou N'Gouesso et Inter-Etats Congo-Cameroun), dans les domaines de la pédagogie, la recherche, l'assistance et conseil, ainsi que dans tout autre domaine visant à améliorer les conditions d'études et de recherche. « Avec la signature d'un nouvel accord-cadre, nous assistons à une nouvelle étape d'un partenariat fructueux, tenant compte des besoins actuels des établissements et des facultés de l'université Marien-Ngouabi, anticipant même sur les besoins futurs en intégrant l'université Denis Sassou N'Gouesso en cours de construction », a déclaré le nouveau directeur général de Total E&P Congo.

Le second document signé par le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Professeur Armand Mouyikoua, les représentants de Total Professeurs Associés (TPA), Total E&P Congo et Total Congo SA porte sur un protocole d'accord définissant la réalisation des cycles de formation et de conférence TPA à l'attention des étudiants de l'université Marien-Ngouabi. « C'est une nouvelle page de l'histoire de notre collaboration qui s'ouvre aujourd'hui et nous en sommes fiers de respecter nos engagements vis-à-vis des pays hôtes, fiers de contribuer au développement des talents congolais. Au nom du groupe Total, je souhaite plein succès à ce partenariat », a ajouté Pierre Jessua, précisant que l'éducation était une préoccupation majeure pour le groupe.

Dans ce partenariat Total Congo SA est la nouvelle venue. Entreprise spécialisée dans la distribution des produits pétroliers, elle est à la recherche des talents locaux capables de l'aider dans son développement. « L'essentiel pour nous c'est de pouvoir contribuer à la formation des personnes talentueuses qui pourront,



demain, être utiles au développement du Congo et également au développement de notre société. Total Congo SA est donc très heureux et très motivé pour rejoindre ce partenariat à travers la formation, notamment à l'Institut supérieur de gestion afin de développer des formations de qualité », a indiqué sa directrice générale, Anne-Françoise Degryck, exprimant sa fierté de pouvoir contribuer au développement d'une formation de qualité dans les domaines commerciaux et de managérial.

L'éducation est l'un des axes prioritaires développés par le groupe Total dans le cadre de sa politique sociétale dans les pays où il est présent. En effet, en 2011, Total E & P Congo s'était engagé au côté des ministères des Hydrocarbures et de l'Enseignement supérieur pour soutenir des projets et programmes initiés par l'université Marien-Ngouabi.

Il s'agit, entre autres, de l'appui fourni dans l'élaboration des programmes du master génie-pétrolier pour l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) et la réalisation des sessions de formation animés par Total Professeurs Associés à plus de trois-cent étudiants. Il a également participé à l'organisation, à Brazzaville, du 16e concours d'agrégation des sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion du Conseil afri-

cain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) en novembre 2013. Le taux de réussite des Congolais était de 50 %, un pourcentage en nette progression grâce au soutien de Total & P Congo qui a, entre autres, financé les séjours de recherche des professeurs candidats.

S'exprimant au nom du gouvernement, le professeur Georges Moyen a pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour que les administrations respectives s'acquittent de leurs obligations. Il a également rappelé que la signature de ce nouvel accord, intervenait au moment où le gouvernement met en place les pôles universitaires départementaux, dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur sur l'étendue du territoire national en cohérence avec les potentialités des localités.

« Je salue l'idée d'avoir intégré dans ce partenariat, outre l'université Marien-Ngouabi, les autres institutions universitaires à savoir: l'université Denis Sassou N'Gouesso qui pourra ouvrir ses premiers modules en 2016; l'université Inter-états Congo/Cameroun avec pour siège Ouesso, dont la convention portant création a été signée à Yaoundé le 21 décembre 2012, sera opérationnelle dans les meilleurs délais », a conclu Georges Moyen.

LES CHAINES

CANAL+

CANALSAT

PROMO RENTRÉE

DECODEUR A

20 000* FCFA

AU LIEU DE 30 000 FCFA

+ PARABOLE OFFERTE



DU 01 OCTOBRE AU 07 OCTOBRE

www.canalplus-afrique.com

* Offre en vigueur au Congo du 01/10/2014 au 07/10/2014 pour tout nouvel abonnement à partir des formules EVASION+ LES CHAINES CANAL+, lié à l'achat d'un kit matériel comprenant un décodeur numérique CANAL+ et une parabole. Hors frais d'installation et accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre distributeur agréé.

AFRIQUE DE L'OUEST

La Chine investit plus de 20 milliards FCFA dans la lutte contre Ebola

L'ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Congo, Guan Jian, a indiqué le 30 septembre à Brazzaville, que son pays a fourni, depuis que l'épidémie Ebola s'est déclarée en avril dernier en Afrique de l'Ouest, des dons en urgence d'une valeur globale dépassant 20 milliards FCFA

Cette contribution est destinée aux pays endémiques et concernés, à l'Union africaine et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces dons sont composés d'argent en espèce, de produits médicaux, de matériels sanitaires, d'équipements de laboratoire et autres assistances humanitaires. S'agissant du personnel médical, Guan Jian a annoncé qu'actuellement 174

experts de santé chinois travaillent dans les pays affectés. Il s'agit des membres des missions médicales sédentaires, des contingents d'experts médicaux en contrôle de l'épidémie envoyés en urgence dans les pays endémiques ainsi qu'une forte équipe dont le but est d'améliorer le dépistage du virus Ebola en installant des laboratoires professionnels dans les pays concernés. « Le contrôle de l'épidémie Ebola n'est pas seulement la responsabilité des pays africains, mais aussi la tâche commune de toute l'humanité. La partie chinoise appelle la communauté internationale, notamment les pays développés, à continuer de prendre des mesures pratiques, à renforcer davantage leur assistance envers les pays et les organisations concernées. La Chine souhaite joindre les efforts de

toutes les parties, en donnant sa propre contribution, jusqu'à la victoire finale de cette bataille concernant toute l'humanité », a déclaré le représentant légal de la Chine au Congo.

Selon lui, l'épidémie Ebola qui continue de sévir dans certains pays africains attire la haute attention de la communauté internationale. Car, a-t-il ajouté, l'épidémie est sans frontière. « Ce fléau est non seulement une menace pour la vie et la santé des peuples endémiques, mais aussi l'ennemi naturel de l'ensemble de l'humanité. La sécurité de la santé publique à l'échelle mondiale est confrontée à un véritable défi, ceci devient un challenge commun du monde entier dans le champ de sécurité non classique », a conclu Guan Jian.

Parfait Wilfried Douniama

La famille au centre des préoccupations du pape François

Le pape Benoît XVI ? « Pour moi, c'est comme un grand-père à la maison », a dit l'actuel chef de l'Église catholique

Le Souverain pontife entend rappeler aux chrétiens l'importance de la famille. Et que celle-ci est composée non pas de trois, comme traditionnellement soutenu en Occident, mais bien de quatre éléments constitutifs : le père, la mère, les enfants et les grands-parents. C'est un langage relativement nouveau qui commence à retentir sur les bords du Tibre-Rive droite. Dimanche dernier, une grand-messe a rassemblé sur la Place Saint-Pierre de Rome des dizaines de personnes âgées, venues pour certaines avec leurs petits-enfants, une première ! Le pape émérite Benoît XVI a accepté de participer à la première partie de la rencontre, lui que le pape actuel a défini comme son « grand-père à la maison ». Le pape François a fortement stigmatisé la culture de plus en plus répandue de la mise à l'écart des éléments

qualifiés d'« inutiles » dans la société aujourd'hui, aboutissant à la mise à l'écart des personnes âgées. « Combien de fois on jette les personnes âgées dans un abandon qui n'est ni plus ni moins qu'une euthanasie cachée ! », a-t-il dénoncé dimanche.

La famille est désormais la cible privilégiée des attaques les plus diverses au nom de la modernité et de l'efficacité économique dans la société contemporaine. « On jette les enfants, on jette les jeunes parce qu'ils n'ont pas de travail ; et on jette les vieux sous le prétexte de maintenir un système économique au centre duquel on ne place pas la personne humaine mais l'argent », a relevé le Souverain pontife. Signe d'un souci pour la famille devenue une constance, le pape a choisi de faire réfléchir les journalistes et communicateurs catholiques autour de ce

thème lors de la Journée mondiale des communications sociales, en janvier 2015.

On sent une montée en puissance de ce thème au Vatican où vont se tenir coup sur coup deux synodes sur la famille. Le premier s'ouvre la semaine prochaine, et le deuxième dans un an. Le Souverain pontife estime que cette institution, définie par l'Église catholique comme « église domestique », est agressée de mille façons. Du point de vue de l'Église catholique, la promotion des unions entre personnes de mêmes sexes ; la libéralisation des divorces et des avortements participent de la même logique. Sans parler des politiques sociales des États qui n'encouragent pas les politiques natalistes au nom d'une idéologie agitant la natalité comme une menace qui pèse sur la planète.

Lucien Mpama

La gouvernance progresse au Congo selon le récent indice Mo Ibrahim

Le Congo fait partie des treize pays africains qui ont progressé dans tous les domaines passés au crible de cette étude annuelle de la gouvernance sur le continent rendue publique le lundi.

Le Congo figure cette année à la 41^e place, sur 52, de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine. Avec un score inférieur à la moyenne africaine, le Congo fait malgré tout partie des bons élèves de la région Afrique centrale et se classe 4^e sur huit dans la sous-région. Le Congo fait partie des treize États africains qui ont progressé dans tous les domaines passés au crible de cette étude : sécurité et État de droit, participation et droits de l'homme, développement humain et développement économique durable.

Le Congo est notamment au-dessus des moyennes continentales en ce qui concerne la sécurité nationale et la gestion publique.

Au niveau continental, la gouvernance poursuit sa progression, tirée depuis les cinq dernières années par des améliorations dans les domaines de la participation et des droits de l'homme ainsi que du développement humain. L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine est publié chaque année par la fondation Mo Ibrahim. Il attribue une note à chaque pays en étudiant 95 indicateurs, répartis en 14 sous-catégories, collectés par une trentaine d'institutions indépendantes.

Mo Ibrahim milliardaire anglo-soudanais qui a fait fortune dans les Télécoms a créé sa fondation en 2006.

Rose-Marie Bouboutou

LIBYE

Le Premier ministre Abdallah al-Thani a prêté serment

Le chef du gouvernement libyen qui avait démissionné de son poste après les élections de juin a été installé officiellement dans ses fonctions dimanche à Tobrouk, suite à l'approbation du nouveau gouvernement par le parlement élu.

La cérémonie est intervenue un jour après que les autorités libyennes ont appelé la communauté internationale à fournir davantage d'armes dans le cadre de la lutte contre les milices islamistes.

La nouvelle équipe gouvernementale qu'il dirige est composée de 13 ministres, dont trois députés proches d'Abdallah al-Thani, mais le poste du ministre en charge du pétrole n'a pas été pourvu pour des raisons jusque-là inconnues. Ce département ministériel sera néanmoins dirigé par la société National Oil Corp, comme sous l'ère Kadhafi. Malgré la prestation de serment du Premier ministre, la Libye sera toujours en proie au chaos puisque les deux gouvernements et deux parlements concurrents qui s'y trouvent se disputent encore aujourd'hui la légitimité politique, alors que les combats entre milices rivales font rage. Et le parlement transitoire sortant, le Conseil général national (CGN) dominé par les islamistes, s'emploie à reprendre ses activités avec l'espoir de chasser le nouveau parlement composé en majorité par des libéraux.

En juin dernier, un nouveau parle-

ment, reconnu par la communauté internationale avait été mis en place à Tobrouk pour échapper aux milices islamistes dans la capitale Tripoli, mais avec le chaos qui s'est installé dans le pays, il a du mal à se faire entendre.

Le Conseil général national, l'ancien parlement qui tient à tout prix continuer à légiférer, use d'un prétexte pour y parvenir : il a déclaré vouloir sauvegarder la souveraineté de la Libye.

La semaine dernière, le nouveau parlement s'était engagé pour une seconde liste ministérielle après en avoir rejeté une première composée de 16 membres, jugée trop longue. En dépit du retour et de l'installation dans ses fonctions d'Abdallah al-Thani, la communauté internationale est particulièrement inquiète de la situation dans le sud du pays, véritable trou noir qui sert de base arrière à des groupes armés djihadistes et de trafiquants de tout acabit. D'ailleurs de bonnes sources indiquent que le groupe djihadiste libyen Ansar-al Charia est particulièrement bien implanté à Benghazi, deuxième ville du pays à 1000 km à l'est de Tripoli.

Devant la présence des milices et des groupes djihadistes, les autorités en place peinent à asseoir l'autorité de l'État et à contrôler les anciens rebelles qui ont combattu le régime de Mouammar Kadhafi. Ces derniers luttent maintenant pour le pouvoir et une partie des revenus pétroliers.

Nestor N'Gampoula

NOTE DE REMERCIEMENTS

Les familles ONANGA et MANDZEÏ, Remercient de tout leur cœur, les /Agents, Cadres, Responsables des Sociétés des secteurs des transports et des travaux publics, les Assistants et Médecins de l'hôpital général d'Impfondo, Amis et Connaissances, pour leur assistance tant matérielle, financière que morale, à l'occasion du décès de leur sœur, mère et grand-mère, nommée MAMPIKO Martine, connue sous le pseudonyme de « Mère Eloula », survenu le dimanche 21 septembre 2014 à Impfondo, dans le département de la Likouala. Qu'ils trouvent ici, l'expression renouvelée de leur profonde gratitude.

Blaise ONANGA

Fait à Brazzaville, le 27 septembre 2014 Pour les familles ci-dessus,

110 ans d'expertise en nutrition infantile



Créés il y a plus de 110 ans en France,
les experts des Laboratoires Picot développent des formules assurant
à votre enfant tous les éléments dont il a besoin pour bien grandir.

Parce qu'il est important de donner à votre enfant le meilleur même après 1 an, les Laboratoires Picot ont **conçu Picot Croissance**, un lait qui aide à renforcer les défenses naturelles.

Offrons à votre enfant ce qu'il y a de meilleur.



Renforce les défenses naturelles

LABORATOIRES
Picot

Julien Mabilia Bissila, lauréat du prix RFI-Théâtre 2014

Le prix lui a été décerné dimanche 28 septembre à Limoges, à l'occasion de la 31^e édition du festival de théâtre « Les Francophonies en Limousin ».



Julien Mabilia Bissila (c) DR

Ce prix récompense un jeune auteur dramatique du Sud, afin de rendre visible la richesse de ces écritures dramatiques contemporaines et créer de nouvelles visions d'un monde pluriel.

La distinction est accompagnée d'une résidence de quatre mois en France, financée par l'Institut français, une dotation de la SACD et une mise en lecture de l'œuvre primée sur les antennes et le site internet de RFI.

« Chemin de fer » de Julien Mabilia Bissila a été distingué parmi six autres finalistes : Hakim Bah (Guinée), Sylvie Dyclo-Pomos (Congo), Gehanne Khalfallah (Algérie), Sufo Sufo (Cameroun), Driss Ksikès (Maroc) et Jean-Durosier Desrivières (Haïti). Le jury était présidé par Alain Mabanckou. Auteur, comédien et metteur en scène, Julien Mabilia Bissila est né en 1976 à Brazzaville. Il fait ses premiers pas au théâtre au lycée de la Réconciliation. Avec sa compagnie Nguiri-Nguiri Théâtre fondée en 2002, il commence à mettre en scène ses propres textes : « Le Musée de la honte », « La dernière Chance »... « Crabe rouge », mis en scène en 2013 au festival des

Francophonies en Limousin, évoque l'affaire des disparus du Beach, « Au nom du père, et du fils et de J.M. Weston » est le récit de deux frères qui reviennent dix ans après la guerre dans leur pays qu'ils ne reconnaissent plus. Son écriture forte, engagée, tourne beaucoup autour de la guerre, c'est le cas du texte récompensé « Chemin de fer ». Actuellement, Julien Mabilia Bissila prépare la première de sa nouvelle pièce « Transe(s) ou Carnet de voyages » sur laquelle il a collaboré avec le collectif Zavtra. Elle sera présentée le jeudi 2 octobre à Limoges.

Radio France Internationale renoue avec son histoire puisque le prix RFI-Théâtre a existé de 1968 à 1993, à la différence près qu'il se limitait au continent africain. Aujourd'hui, il englobe l'Afrique, les Caraïbes, l'Océan Indien et le Moyen-Orient.

Ce prix a déjà distingué de nombreux auteurs congolais, de Sony Labou Tansi à Sylvain Bemba en passant par Caya Makhélé. C'est aujourd'hui le tour de Julien Mabilia Bissila.

Pauline Pétesch

SOMALIE

Le gouvernement met à prix la tête du nouveau chef d'Al-shebab

Les autorités somaliennes ont annoncé, le dimanche 28, qu'ils accorderont la récompense à quiconque fournira des informations conduisant à la capture d'Ahmad Omar. L'islamiste Omar, a pris la tête du groupe Al-shebab après la mort d'Ahmed Abdi Godane tué lors d'une frappe aérienne américaine au début du mois de septembre.

Jamais les autorités somaliennes n'ont fait une telle annonce, dans leur lutte contre les milices Shebab. Elles offrent une prime pour un chef d'Al-shebab et décident d'accorder l'amnistie aux militants islamistes qui se rendront.

Les Shebab ont mené d'importantes attaques ces dernières années, contre des pays engagés en Somalie dans le cadre de la force de l'Union africaine (l'Amisom), notamment contre le Kenya. Les Kenyans gardent à l'esprit la sanglante attaque du

centre commercial Westgate, à Nairobi qui avait fait au moins 67 morts en septembre 2013.

Selon Washington, le chef d'al-shebab en Somalie avait été tué dans une opération militaire menée contre les positions du mouvement alors que ses hauts responsables s'étaient retrouvés en conclave. « La mort de Godane est une perte majeure du point de vue symbolique et opérationnel pour la plus importante des entités affiliées à al-Qaïda », avait souligné la Maison Blanche dans un communiqué. « Même s'il s'agit d'une avancée cruciale dans la lutte contre les shebab, les États-Unis vont continuer à mettre en œuvre tous les outils à leur disposition financiers, diplomatiques en matière de renseignement et militaires pour faire face à la menace que représentent les shebab et les autres groupes terroristes pour les États-Unis et le peuple américain », poursuivait la source.

Le Premier ministre somalien, Abdiweli

Sheikh Ahmed, avait précisé que son pays a aidé le Pentagone à localiser Ahmed Abdi Godane, avant de donner le feu vert pour qu'il soit éliminé.

« Cette opération constituait l'aboutissement d'années de labeur des services de renseignement de l'armée et des forces de maintien de l'ordre. » « L'opération menée par les forces spéciales américaines à l'aide de drones et d'avions, s'est déroulée lundi à 15 heures GMT et a visé une réunion de hauts responsables shebab à laquelle participait Godane », expliquait le Pentagone.

Rappelons que depuis des années, les shebab commettent régulièrement des attaques au centre de Mogadiscio, la capitale, malgré la présence des troupes africaines de l'Amisom. Ces insurgés s'en prennent aussi régulièrement au Kenya voisin, pays auquel ils ont déclaré la guerre, en représailles à ses troupes déployées en Somalie pour les combattre.

Fiacre Kombo (stagiaire)

MUSIQUE

«Entends mon cœur» de Baby Fran déjà dans les bacs

Chanteuse de Gospel depuis son bas âge, Baby Fran vient de sortir son premier album intitulé «Entends mon cœur». En gestation depuis presque six ans, «Entends mon cœur» comporte dix titres. Un mélange bien orchestré de soul, rumba et gospel. « Les styles sont assez variés parce qu'il y a eu un mélange entre ce que j'aime et ce que mon public aime. Je suis plus dans la soul et le gospel alors que le public congolais aime la rumba et les sonorités africaines. Il y a ce mixage dans cet album pour que chacun s'y retrouve », déclare Fran.

«Entend mon cœur» est le premier album en solo de Baby Fran qui a longtemps évolué dans le groupe Legends Singers et accompagné des musiciens de Gospel comme Marcel Mboundou. « J'ai pris du temps pour faire cet album.

C'est vrai car j'ai besoin d'une conviction dans ce que je fais. Le gospel est la vie que je mène », ajoute elle.

Plusieurs artistes ont contribué et apporté leur touche à cet album comme Jackson Mpongo, René Lokoua, Cris Niangouna son époux, le cerveau penseur de cet album. Trois clips passent sur les chaînes de télévision pour la promotion de cet album. « Je vais tout faire pour que la promotion se fasse bien dans nos deux Congo et que la visibilité soit au niveau de Paris. » Baby Fran a été cet été en tournée avec le groupe Legend singers à Kinshasa. « Nous avons voulu partir en Afrique car on tourne souvent en Europe. J'ai commencé ma carrière en Afrique. C'est important de revenir d'où nous venons ».

Hermione Désirée Ngoma



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

TerraTech
le monde de l'informatique

Promotion spéciale

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

➤ **Acer Aspire E1-570**



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ **Acer Aspire V5-131**



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

L'ONU exige le respect de l'accord de Brazzaville

Les soutiens de la Centrafrique manifestent une certaine frustration due, à l'absence d'avancée concrète depuis la signature de l'accord de cessation des hostilités entre toutes les parties, le 23 juillet à Brazzaville. Les pays comme le Congo, le Cameroun, le Tchad, ainsi que la France déplorent l'absence de volonté politique des autorités de la transition.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a estimé à l'ouverture de la réunion de haut niveau sur la Centrafrique, qu'il est crucial d'appliquer intégralement l'accord de Brazzaville. Ban Ki-moon interpelle toutes les parties à s'entendre le plus tôt possible sur la gouvernance et les questions d'État de droit. « Pour que la paix revienne,

il est indispensable que les crimes atroces qui ont été commis en Centrafrique soient punis », a-t-il insisté. Médiateur dans la crise centrafricaine, le président congolais Denis Sassou-N'Gusso, dont le pays est l'un des principaux donateurs, a énuméré la liste des urgences. « Le désarmement, la mise en place de forces armées représentatives, un processus électoral incontestable, sont autant de questions qui attendent des réponses », a-t-il signifié aux autorités centrafricaines. Le Tchad et le Cameroun, deux pays frontaliers de la RCA, ayant accueilli sur leur sol des centaines de milliers de réfugiés centrafricains, exigent des actes concrets à la présidente de la transition et à la communauté internationale afin de sortir la Centrafrique du chaos. Quant à la France, elle pense qu'il y a encore de gros efforts à déployer tout

en maintenant son soutien à la présidente de la transition. « Il faut faire redémarrer la machine. Néanmoins, il faut reconnaître que la présidente de transition fait de son mieux », a évoqué le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius lors de la réunion. Toutefois, si la France semble accepter malgré elle le report du calendrier électoral, Laurent Fabius souligne que l'échéance doit se tenir en 2015. « Si on repousse trop loin l'échéance, elle risque de disparaître », a-t-il averti. Le vendredi 26 septembre, la présidente Catherine Samba Panza était venue s'assurer à l'ONU du soutien de la communauté internationale, mais la réticence de ses soutiens traditionnels, l'a laissée hagarde. Elue à la tête de la transition en janvier 2014, Catherine Samba Panza, à l'occasion de sa première visite à l'ONU, a

insisté sur la difficulté de sa tâche. « Je suis dans une situation compliquée sur le terrain, avec une armée absente, des forces de défense et de sécurité complètement démantelées et sans moyen pour ramener la sécurité », a-t-elle dit. « Le peuple centrafricain a encore besoin de la communauté internationale », a lancé Samba Panza à l'endroit de la communauté internationale. À ce plaidoyer, elle a fait état des résultats palpables de son action depuis sa désignation: le retour progressif de la sécurité, la réduction du nombre de réfugiés et déplacés, la reprise timide des activités socio-économiques, le redéploiement progressif de l'administration en province. En réponse, la communauté internationale lui a réaffirmé son soutien, mais également l'a exhortée à aller de l'avant. La Centrafrique est plongée dans un chaos sans précédent depuis

2013, à la prise du pouvoir d'une coalition de rebelles en majorité des musulmans, qui ont pillé, assassiné et violé jusqu'à leur chute en janvier 2014. Cependant, les violences se sont poursuivies avec la formation de milices à dominante chrétienne, qui ont massacré ou poussé à l'exode les populations musulmanes, assimilées aux rebelles. Il y a eu également des affrontements intercommunautaires qui ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés et réfugiés. Le 15 septembre, une force onusienne de maintien de la paix de 7600 hommes, a commencé à se déployer. Près de 2.000 militaires français sont également déployés dans le pays depuis décembre 2013 et ont permis, d'après les autorités françaises, d'éviter un génocide.

Fiacre Kombo
(stagiaire)

BANGUI

L'ex-Séléka transfère son assemblée générale à Bambari

Initialement prévue à Kaga-Bandoro (centre-nord), la prochaine assemblée générale de l'ex-Séléka annoncée en mi-septembre se tiendra du 9 au 10 octobre à Bambari (centre). L'annonce a été faite hier matin au RJDH par le porte-parole de l'ex-Séléka, le capitaine Ahmed Nedjad.

La tenue de cette rencontre est la volonté des généraux de l'ex-Séléka qui ont quitté la coalition le 19 septembre dernier. D'après Ahmed Nedjad, c'est du 9 au 10 Octobre qu'aura lieu l'assemblée générale à Bambari. « Nous avons finalement décidé de tenir notre assemblée générale du 9 au 10 Octobre à Bambari pour des raisons stratégiques. Bambari est au centre, ce qui permettra aux officiers des villes de Ndélé, de Sido, de Birao, de Dekoa et même ceux de Kaga-Bandoro de se joindre à nous », a-t-il expliqué. Le point crucial, inscrit à l'ordre du jour: la mise en place de deux coordinations. L'une politique et l'autre militaire, capables de discuter de la paix en Centrafrique. « C'est une assemblée générale organisée par nous les militaires qui sommes sur le terrain. Aucun leader politique de l'ex-Séléka ne sera membre du bureau de la coordina-

tion. Nous en avons assez de la manipulation politique », a martelé Ahmed Nedjad. Le 19 de ce mois, quatre généraux de l'ex-Séléka à savoir Ali Darassa, Mahat Alkatim, Amahat Abdoulaye Faya et le Capitaine Mahamat Nedjad ont fait défection et ont montré leur volonté de participer au retour de la paix en Centrafrique.

Catherine Samba Panza appelle la Communauté internationale à plus d'efforts en RCA

Catherine Samba Panza félicite la Communauté internationale pour avoir évité à son pays le « génocide » et en même temps plaide pour un accroissement des moyens en faveur du développement de la République Centrafricaine. Elle invite donc la Communauté internationale à faire davantage pour le peuple centrafricain. C'est le teneur du discours prononcé par la présidente de la transition, à la tribune des Nations unies, le 27 septembre dernier. Catherine Samba Panza a tout d'abord remercié la communauté internationale pour son « dynamisme et son engagement en faveur de la RCA, engagement qui s'est matérialisé par la visite de Ban Ki-moon, secrétaire général au mois d'avril 2014 ». Elle a reconnu les efforts consentis par ses pairs de la sous-région, notamment la Cémac, la CEEAC et les

autres partenaires de la RCA à savoir l'Union africaine, l'Union européenne et la médiation internationale sous la conduite du président congolais Denis Sassou N'Gusso. Toutefois, au-delà des avancées perceptibles réalisées, conjointement par la communauté internationale, des défis majeurs, selon elle demeurent. Au plan sécuritaire, elle se réjouit du déploiement de la Minusca mais indique qu'« il n'en demeure pas moins que la réussite de cette mission dépendra aussi de l'implication à ses côtés des forces de défense et de sécurité nationales, susceptibles d'apporter un support à cette mission pour leur connaissance du terrain ». Si également au plan humanitaire, elle note un changement positif avec le retour déjà de 81% des personnes déplacées internes chez elles, Catherine Samba Panza demande que les besoins humanitaires exprimés soient totalement couverts. « Les ressources mobilisées à ce jour ne couvrent que 48% des besoins humanitaires exprimés. Sur ce volet, nous attendons les autres décaissements pour faciliter le retour des déplacés et des exilés dans leurs foyers habituels », a-t-elle dit. Au dernier plan qui concerne l'économie, la présidente de la transition émet le vœu de voir les promesses de décaissement, se traduire dans les actes.

BRIA

Une mineure est touchée par balle

Une fille de huit ans a été blessée par balle le dimanche 28 septembre, au village Mbéti situé à 105 kilomètres de la ville de Bria (centre). La victime a été transférée à l'hôpital préfectoral de cette localité pour des soins. Le présumé coupable est porté disparu.

Selon les témoignages d'une autorité communale, le présumé auteur de cette agression serait un récidiviste. « La fille allait puiser de l'eau et c'est à son retour qu'elle a été agressée. L'homme armé l'a interpellée et quand elle a voulu résister, celui-ci lui a tiré une balle », a relaté la source. « Le présumé coupable aurait été à plu-

sieurs reprises interpellé par les autorités locales, pour des tentatives de viol. Les femmes ne peuvent ni aller aux marigots, ni aux champs. Donc, il faut l'arrêter afin de permettre la libre circulation des femmes et des filles », a poursuivi la source. Le père de la victime, réclame des autorités la justice et que son unique souci c'est la prise en charge sanitaire de sa fille. La présence des autorités judiciaires n'est pas signalée dans cette localité. Les habitants témoignent être abandonnés à leur triste sort face aux menaces des hommes armés. Dans ce village on ne trouve même pas une autorité judiciaire et les habitants sont à la merci des malfrats.

BAMBARI

La cohésion sociale, principale préoccupation des leaders communautaires

Après les violences qu'a connues la ville de Bambari (centre), les leaders communautaires et religieux disent avoir œuvré pour le processus de la paix, la réconciliation et la cohésion sociale.

Selon ces derniers, les efforts de sensibilisation demeurent très indispensables à ces problèmes car, les défis sont énormes. Pour les leaders religieux, catholiques, protestants ou ceux de la confession musulmane, l'ambition est de travailler pour la paix et la transformation des cœurs. Pour l'église catholique, le dialogue et la réconciliation doivent s'installer progressivement. « La solution doit passer par le dialogue et progressivement la réconciliation et la sincérité dans nos relations et nos actes », a souligné l'abbé Firmin Gbagoua vicaire général de la cathédrale Saint Joseph de Bambari. Boukar Souleman, imam de la mosquée centrale de Bambari, a signalé que la

communauté musulmane ne cesse de prier pour la paix, en dépit de la réelle mésentente qui règne entre la communauté musulmane et chrétienne. « Nous souhaitons avoir une radio locale afin de faciliter la sensibilisation », a-t-il ajouté. Par ailleurs, El-Hadji Abakar Ben Outman, préfet de la Ouaka, reconnaît la difficile cohabitation des ex-Séléka et les Anti-Balaka. Pour lui, « ils doivent respecter l'accord de cessation des hostilités signé à Brazzaville ». Après la tenue d'une réunion avec le général Zouzenko, chef d'état-major des ex-Séléka, les Anti-Balaka de Bambari souhaitent déposer leurs armes et cesser les combats, a affirmé au RJDH, le porte-parole des Anti-Balaka de Bambari, Fernand Nathan Piri-gaza. La ville de Bambari a connu ces mois des violences qui ont opposé les ex-Séléka aux Anti-Balaka. Cette situation a mis en cause la cohésion sociale. Depuis, les deux communautés se regardent en chiens de faïence.

OBO

Des munitions saisies sur un voyageur peulh

Des munitions d'armes de guerre AK 47, ont été appréhendées dans un véhicule de transport en commun à 5 Km de la ville de Obo, par les Forces armées Centrafricaines (Faca) basées dans la zone.

D'après les témoins, ces munitions appartiendraient à un client peulh, qui était à bord du véhicule. La découverte a été faite par les propriétaires du véhicule. « Ce sont les propriétaires du véhicule qui ont découvert les munitions à 5km de la ville de Obo, dans le secteur Aim », a indiqué une source locale jointe par

le correspondant du RJDH dans la localité. D'après l'un des chargeurs du véhicule, « c'est lorsque le chauffeur a senti que le véhicule était trop chargé et qu'il fallait le décharger, que les munitions ont été découvertes. C'est ainsi que nous avons fait appel aux Faca, qui étaient dans la ville », a

expliqué le chargeur du véhicule. Ismaël Yadakoua, commandant de compagnie de la brigade de gendarmerie d'Obo, confirme l'arrestation de ce dernier, ainsi que trois autres personnes suspectées être des complices. « C'est plus de 207 munitions de guerre qui ont été récupérées dans ce sac », a-t-il précisé. La crise militaro-politique centrafricaine a entraîné la circulation des armes et munitions de guerre de tout genre.

BERBERATI

Un pêcheur battu à mort par des hommes armés non identifiés

Un homme d'une trentaine a été retrouvé mort le 27 septembre dernier. Il serait abattu par une bande armée non identifiée, dans un petit village appelé Gbobolo à 7 kilomètres de Berberati. La victime résidait au quartier Sagbanda. D'après les témoignages, il rentrait d'une partie de pêche dans un petit village appelé Gbobolo à 7 kilomètres de Berberati. C'est derrière l'aérodrome qu'il a été agressé. Il a reçu des chocs au niveau de son crâne. Signalons qu'un acte similaire a été enregistré le 16 septembre dernier dont la victime était Martial Wilibona poignardée lors d'une veillée.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme



OFFRE PROMOTIONNELLE

	Volume	Validité	Coût	Code d'activation
Journalier	10 MB + 10 MB*	1 jour	500 FCFA	*170*4*1*1#
	30 MB + 30 MB*	1 jour	1 000 FCFA	*170*4*1*2#
	250 Mb	1 jour	1 500 FCFA	*170*4*1*3#
Hebdomadaire	100 MB + 100 MB*	7 jours	2 500 FCFA	*170*4*2*1#
	300 MB + 300 MB*	7 jours	5 000 FCFA	*170*4*2*2#
	1 GB + 1 GB*	7 jours	7 500 FCFA	*170*4*2*3#
Mensuel	1 GB + 1 GB*	30 jours	10 000 FCFA	*170*4*3*1#
	5 GB + 5 GB*	30 jours	30 000 FCFA	*170*4*3*2#
	30 GB + 30 GB*	30 jours	37 900 FCFA	*170*4*3*3#
	90 GB + 90 GB*	30 jours	44 900 FCFA	*170*4*3*4#
	150 GB + 150 GB*	30 jours	59 900 FCFA	*170*4*3*5#

*Bonus valable uniquement entre minuit et 06h00

profitez de la connexion
Internet la plus rapide

célébrons plus de 2,6 millions d'amis.



AMC Telecom



Internet à partir de 9.000 FCFA

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

**BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages**

Durée de remboursement : 12 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés (après accord)

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

MISE EN PLACE DE LA CNDH

La dernière ligne droite

La liste des délégués de la société civile a été déposée, depuis le 26 septembre, au bureau de l'Assemblée nationale qui devra arbitrer en dernier ressort avant sa publication les neuf membres retenus pour siéger au sein de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH).

Après moult tergiversations, la thématique Droits de l'Homme de la société civile s'est accordée sur la liste de ses représentants au sein du Comité d'accompagnement du processus de désignation des délégués des composantes au sein de la CNDH. Après un premier ultimatum, la société civile s'est finalement resaisie en dernier ressort, juste à quelques heures de l'expiration

du deuxième ultimatum pour présenter ses candidats. Trois au lieu de deux, sont issus de la thématique Droits de l'Homme de la société civile. C'est depuis le 26 septembre que le bureau de l'Assemblée nationale est saisi des candidatures qui lui ont été présentées en attendant qu'il puisse arbitrer pour ne retenir qu'une seule conformément à la loi instituant cet organe de l'État censé fonctionner avec neuf membres au total.

La désignation de ces trois candidats-délégués de la thématique Droits de l'Homme, en l'occurrence Fernandez Murhola, Me Marie André Mwila et de M^e Richard Bondo, avait été laborieuse. Il s'agissait pour le Comité d'accompagnement de la CNDH de recourir finalement au consensus

comme mode d'élection afin d'éviter les éventuelles contestations. « *Nous venons de très loin: nous avions à l'époque neuf candidatures. Avec la facilitation de Mgr Milenge, nous sommes arrivés à cinq candidatures. Et le 25 septembre, nous nous sommes débattus jusqu'à ce qu'on a eu trois candidatures* », explique la modératrice du Comité d'accompagnement de la CNDH. À cette étape, il appartiendra au bureau de l'Assemblée nationale de désigner une personne parmi les trois conformément à la loi instituant cette commission votée en décembre 2012 au Parlement.

La thématique Droits de l'Homme attend maintenant d'être convoquée par le speaker de la chambre basse afin d'être informée de la candidature retenue pour siéger

au sein de la CNDH. La composante société civile qui a longtemps traîné les pieds depuis la session de mars pour dégager le consensus autour de ses différents représentants au Comité d'accompagnement, vient à présent de remplir sa mission. Ceci constitue une réelle avancée prémonitrice à une mise en place à la démocratie très attendu au regard de sa noble mission. Après le dépôt des listes des candidatures signées par tous les représentants des différentes composantes de la société civile au sein du Comité d'accompagnement, il appartiendra au bureau de l'Assemblée nationale de désigner les membres de la CNDH. Cette désignation, a précisé Aubin Minaku, devra se faire conformément aux disposi-

tions de l'article 16 de la loi organique n° 13/011 du 21 mars 2013 portant organisation et fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'Homme.

Pour rappel, les membres de la CNDH sont choisis par l'Assemblée nationale sur une liste de deux personnalités par groupe dont une femme désignée par ses pairs. Les ONG de droits de l'Homme, les ordres professionnels, les syndicats, les universités, les confessions religieuses, les personnes vivant avec handicap, les ONG de droits spécifiques de la femme et personnes vivant avec le VIH-sida seront représentées dans cet organe consultatif pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Alain Diasso

SANTÉ

Ecruescence du choléra dans la province du Sud-Kivu

En l'espace de deux mois, la province du Sud-Kivu, souligne le médecin directeur de l'hôpital général de Sange, a notifié cent sept cas de choléra dans la zone de santé de Ruzizi.

À en croire le médecin cité par l'Agence congolaise de presse, la cité de Sange vient en première position avec cinquante-sept cas avant de noter que les autres cas proviennent des autres coins de la zone de santé. Face à la recrudescence des cas de choléra, les autorités sanitaires renforcent les mesures de lutte. Pour ce faire, un comité de lutte contre le choléra a été mis en place à Sange par les leaders lo-

caux. Ce comité a pour mission de sensibiliser la population sur les mesures préventives de la maladie, notamment la purification d'eau avant sa consommation, le lavage des mains avec du savon et l'assainissement de l'environnement. Le manque d'eau potable est à la base de la résurgence du choléra dans cette partie du territoire national car la cité de Sange en particulier et la zone de santé de la Ruzizi en général sont confrontées à la pénurie d'eau potable. Le choléra est une infection intestinale aiguë due à l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés par le bacille *Vibrio cholerae*. La durée d'incubation est courte, d'un jour à cinq jours. L'incubation, de quelques heures à

quelques jours, est suivie de violentes diarrhées et de vomissements, sans fièvre. En l'absence de traitement, la mort survient en un ou trois jours, par collapsus cardio-vasculaire dans 25 à 50% des cas. La mortalité est plus élevée chez les enfants, les personnes âgées et chez les individus fragilisés.

Le traitement consiste essentiellement à compenser les pertes digestives d'eau et d'électrolytes. La réhydratation est assurée par voie orale ou par voie intraveineuse, selon le degré de déshydratation. L'amélioration est perceptible au bout de quelques heures et la guérison, sans séquelles, est obtenue en quelques jours.

Aline Nzuzi

ÉCHANGES COMMERCIAUX

L'Afrique exporte plus de 80% de sa production à l'extérieur

Le continent africain réalise les taux les plus bas enregistrés dans le monde au niveau des échanges entre pays africains. L'essentiel de ses exportations prennent la direction de l'Union européenne, de la Chine et des États-Unis d'Amérique.

Dans son étude, DHL Express Afrique subsaharienne a déploré la faible connexion entre les pays africains. En proportion, cela représente moins de 20% de sa production qui reste dans la région. Entre-temps, l'Afrique est mieux connectée avec les autres continents. Elle demeure la région du monde où l'on trouve le moins de facilités en termes de déplacement des personnes, de commerce, d'information et de finance. Pour s'en convaincre, une analyse comparative apporte bien des révélations. 40% des échanges américains s'effectuent en Amérique du Nord. Et en Europe, le taux monte jusqu'à 60%. Plusieurs facteurs expliquent cette faiblesse des échanges intra-africains. Certains analystes mettraient bien en évidence les conséquences de la colonisation. Quant à l'étude, elle met en bonne place les nombreux accords commerciaux internationaux, notamment celui reliant l'Afrique aux États-Unis d'Amérique, en sigle AGOA. Il existe un autre accord réunissant cette fois l'Afrique et l'Afrique du Sud. Certes, il s'agit des initiatives qui doivent être encouragées. Mais à côté d'elles, il faut inciter les pays de la région à mettre en œuvre des solides partenariats commerciaux pour encourager la fluidité des échanges intra-africains. Le grand défi est de stimuler suffisamment les économies africaines. Or, les accords commerciaux conclus entre pays africains sont incapables d'encourager les échanges dans la région. Et cela entraîne forcément une préférence pour les régions extra-africaines comme les États-Unis d'Amérique et la Chine. L'on encourage ardemment le développement des échanges commerciaux entre pays africains. Au-delà, il est indispensable d'envisager bien plus que des simples partenariats commerciaux. L'Afrique a besoin de conclure des accords plus ambitieux. Ce défi exige la construction des infrastructures, une des grandes faiblesses de la région. Cela permettra d'accélérer le rythme de circulation des biens et marchandises, en baissant les coûts logistiques. En effet, les taux enregistrés dans la chaîne logistique en Afrique sont supérieurs à ceux d'autres régions du monde. Voilà une entrave à la croissance économique dans la région.

Laurent Essolomwa

72 cas de maladie à virus Ébola enregistrés

Les données du ministère de la Santé publique sur l'évolution de l'épidémie de la maladie à virus Ébola indiquent, à la date du 24 septembre, soixante-douze cas enregistrés dont trente confirmés positifs et quarante-deux décès.

Au cours d'une séance de briefing sur Ébola organisée par le projet C-Change/FHI360 en collaboration avec le Comité national de coordination à l'intention de différentes coordinations estudiantines des Universités et Instituts supérieurs de la ville de Kinshasa, le conseiller médical du ministre de la Santé publique, le Dr Roland Shodu Lomami, a fait remarquer que parmi les quarante-deux décès, seize sont survenus après le test au laboratoire dont huit professionnels de santé. Pour le Dr Shodu, les deux nouveaux cas qui amènent à quarante-deux le nombre de décès ne constituent pas deux nouveaux foyers. Mais plutôt deux sites d'investigations intenses qui doivent être ratissés et tout le dispositif est mis en place pour ce faire. Pour lui, la détection de ces deux cas témoigne à suffisance que les équipes sur le terrain travaillent d'arrache-pied et ont la maîtrise de la situation. Toute détection d'un nouveau cas positif, souligne le conseiller médical du ministre de la Santé pu-

blique, est un succès car elle donne les éléments d'élimination et de lutte contre cette maladie. Au cours de la même séance de briefing, le président de la commission communication du Comité national de la lutte contre la maladie, le Pr Vincent Lukunku, s'est appesanti sur l'historique de la maladie à virus Ébola et le Dr Jules Bongongo, directeur national du Programme national de sensibilisation de santé scolaire et universitaire sur les symptômes, les modes de transmission et la prévention de cette la maladie.

Historique de la maladie

C'est en 1976 que la RDC a connu la première épidémie de la maladie à virus Ébola à Yambuku dans la province de l'Équateur avec deux cent vingt-quatre décès. La présente épidémie déclarée depuis le 23 août est la septième qui a déjà fait quarante-deux décès. De 1976 à 2014, la RDC a enregistré au total huit cents décès. Pour ce qui est des signes, il faut savoir que la maladie se manifeste par la montée brutale de la fièvre, de la fatigue intense, des maux de tête, de la perte d'appétit, des douleurs musculaires ou articulaires, des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, des diarrhées, des hoquets, des difficultés à avaler, des difficultés à respirer, des

éruptions cutanées. Il y a aussi des saignements au niveau des gencives, des yeux, du nez, des oreilles, de l'anus et parfois des voies urinaires, de l'insuffisance rénale et hépatique.

Ayant une période d'incubation courte de deux à vingt et un jours, la maladie à virus Ébola se transmet d'une personne malade à une autre par contact direct avec les liquides organiques tels que le sang, les vomissements, les urines, les selles, la salive, le sperme, les sécrétions vaginales, la sueur. Elle se transmet aussi lors de la manipulation des corps des malades décédés d'Ébola et à travers des personnes infectées ou les objets ayant servis au malade tels que ses habits.

La contamination se fait aussi de l'animal à l'homme surtout lorsque la personne manipule les animaux malades ou morts d'Ébola. Les singes, les chimpanzés, les gorilles, les rats, les chauves-souris, les antilopes et porcs ainsi que des animaux trouvés morts dans la forêt jouent un grand rôle dans la transmission du virus à l'homme. En dépit de la gravité de la maladie à virus Ébola, il est possible de la prévenir en faisant recours aux mesures d'hygiène, en acheminant tout cas suspect vers un centre de prise en charge et surtout en évitant la panique.

A.Nz.

RDC

Le projet de budget 2015 atteint la barre de huit milliards de dollars

Le projet de loi des finances 2015 est désormais entre les mains du Parlement. C'est le président de la chambre basse, Aubin Minaku, qui l'a réceptionné le 29 septembre des mains du Premier ministre qui s'est plié à une exigence constitutionnelle l'astreignant à déposer ce texte de loi dans le délai, soit à la première quinzaine du mois de septembre.

Évalué à un peu plus à 8,3 milliards de dollars, le projet de budget 2015 aura dépassé les dernières prévisions en se situant à un seuil jamais atteint jusqu'à ce jour. Déjà en 2001, le budget de l'État congolais n'était que de trois cents millions de dollars et celui de l'année dernière avoisinait un peu plus sept milliards de dollars.

C'est dire qu'il s'agit là d'un bon avant qui traduit toute la volonté du gouvernement de donner à la RDC,

dans un proche avenir, un budget à la dimension de son potentiel économique. Toutefois, le Premier ministre a reconnu le caractère modeste de ces prévisions budgétaires qui sont sans commune mesure avec les possibilités qui s'offrent au pays en terme de collecte des ressources. Quoi qu'ambitieux, ce projet budgétaire essentiellement orienté vers les recettes internes reflète la faible capacité contributive de l'État congolais, a indiqué Matata Ponyo au sortir de sa rencontre avec le président de l'Assemblée nationale.

Le projet de budget 2015 revêt un contour social en ce sens qu'il s'inscrit dans la continuité de la politique du social initiée par le chef de l'État, Joseph Kabila. Autant dire qu'à travers ce budget, la RDC donne la mesure de sa capacité à s'autofinancer pour atteindre son développement intégral. Ainsi donc, la modernisation des infrastructures, la construc-

tion des écoles, des équipements d'hôpitaux et des centres de santé ainsi que la modernisation du secteur agricole seront effectuées grâce au concours des ressources publiques disponibles. « *Nous devons désormais tourner l'essentiel de notre questionnement sur la contribution du gouvernement* », a martelé Matata Ponyo tout en exhortant à un éveil national pour se donner les moyens de se prendre réellement en charge.

Toutefois, ce pari de l'auto-financement ne sera gagné que si des efforts étaient consentis dans le sens d'accroître les recettes et de fiabiliser davantage la gouvernance et le système de collecte des ressources, a précisé Matata Ponyo qui prône, par-dessus tout, l'observance de la discipline, de la rigueur et de la bonne gouvernance dans le chef de ceux qui ont en charge la gestion des finances publiques.

Alain Diasso

38 PERCEPTIONS ILLÉGALES INTERDITES

Les services du transport fluvial et lacustre font de la résistance

Le rapport de l'enquête d'impact, menée du 4 au 7 août dans dix ports de Kinshasa par le Comité de pilotage pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI), validé le 30 septembre au cours d'une réunion interne, a démontré que la mesure peine à être appliquée totalement.

Pour la petite histoire, un arrêté interministériel datant du 19 juin 2014 a interdit trente-huit perceptions illégales dans le domaine du transport fluvial et lacustre sur l'étendue du territoire national, particulièrement dans les provinces portuaires. Enfin, après plusieurs plaintes, les opérateurs du secteur ont accueilli avec une grande satisfaction cette mesure. À titre de symbole fort, chaque membre des ministères qui ont signé l'arrêté, a remis la loi directement aux parties prenantes au cours d'un atelier organisé

par le CPAI, l'organe technique du gouvernement chargé de mettre en œuvre les réformes envisagées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Dans la foulée, sur instruction expresse du ministère du Plan qui assure la présidence du CPAI, une enquête était annoncée pour évaluer l'application de cette réforme auprès de toutes les parties prenantes, en l'occurrence les opérateurs économiques et les services publics.

Selon les informations livrées à la presse, en marge de la réunion de présentation et de validation du rapport de cette enquête d'impact, une dizaine de ports de la capitale a pu être effectivement inspectée. Il en ressort que les armateurs, les commerçants et gérants de bateaux ont confirmé la faible application de la mesure dans les différents ports de Kinshasa. Selon eux, confie le CPAI, les services publics continuent à exiger les per-

ceptions interdites, et cela ne facilite pas la tâche aux bénéficiaires de la mesure. Le taux d'application reste ainsi faible. Cette séance de travail a réuni tous les services concernés, notamment ceux de la DGRK, du ministère des Transports, des Fardc et d'autres services de l'État et les armateurs.

Pour l'heure, les résultats de l'enquête démontrent à suffisance la nécessité de poursuivre les efforts pour arriver à écarter cette perception des taxes illégales estimées à une cinquantaine dont trente-huit étaient identifiées clairement dans l'arrêté, du moins dans la première étape d'assainissement. Le gouvernement qui avait promis des sanctions en cas de résistance est placé manifestement devant ses responsabilités pour une application sans faille de la mesure sur toute l'étendue du territoire national.

Laurent Essolomwa

CRÉDIT CARBONE

70 pays et 22 villes sur les traces des pionniers des systèmes de tarification

Tirant le plus large profit de la solide expérience de la Colombie-Britannique, la Suède, la Californie et la Chine, une quarantaine de pays et une vingtaine de villes dans le monde ont revu à la baisse leurs émissions et même réorienté leurs économies sur une trajectoire plus verte. Mais leur nombre pourrait progresser rapidement car l'on estime que soixante-dix pays montrent actuellement un intérêt à les adopter.

La Banque mondiale (BM) a estimé la vague à quarante pays et plus d'une vingtaine de villes et autres entités infranationales qui ont mis en place une forme de tarification du carbone ou envisagent alors de le faire dans les plus brefs délais. Cette tendance va s'accélérer avec le nombre important de dirigeants dans le monde prêts à s'impliquer plus activement à la lutte contre le changement climatique. Globalement, la tarification du carbone est ardemment soutenue actuellement par soixante-treize pays, vingt-deux villes et plus d'un millier d'entreprises issues d'industrie, de l'énergie et des transports, ainsi que des investisseurs potentiels. Ensemble, ils représentent 54% des émissions de gaz à effet de serre mondiales et 52% du PIB

de la planète.

Chaque pays adhérent constate les avantages réels à tirer en terme, par exemple, de projets de développement à mettre en oeuvre. Quant aux entreprises, elles disposent de la flexibilité nécessaire pour trouver des solutions efficaces. Beaucoup de pays et de villes ont basculé vers des stratégies énergétiques de proximité pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et les résultats sont positifs sur le plan de la création d'emploi. À Vancouver, la province canadienne de Colombie-Britannique, il existe une économie plus verte depuis six ans. La ville a instauré la taxe carbone. Elle était déjà en avance sur ses politiques environnementales. Mais le vrai déclic est venu de la taxe carbone. À en croire la BM, cette nouvelle imposition a créé une incitation claire à utiliser des ressources plus efficacement et une stimulation de l'innovation dans les domaines de l'énergie, de l'industrie et des politiques publiques. Actuellement, plusieurs entreprises évoluent dans les énergies renouvelables ou les technologies vertes.

L'on enregistre plusieurs formes de tarification, notamment les systèmes d'échange de droits d'émission ou des taxes de lutte contre la pollution. Dans sa première forme, il s'agit de plafonner

les émissions de gaz à effet de serre. Pour y arriver, les pouvoirs publics restreignent la quantité totale d'émissions en allouant un nombre limité de permis d'émission et en créant un système d'échange qui permet aux gros émetteurs d'acheter des permis non utilisés auprès des industries qui émettent moins. La Chine à elle-seule lancé l'année dernière sept systèmes pilote d'échanges de droits d'émission locaux. Le géant asiatique se positionne comme le deuxième plus grand marché de carbone du monde après l'Europe. Très bientôt, avec l'érection d'un marché national, elle viendra à la tête.

Les formes diversifiées de tarification s'appliquent à des contextes socioéconomiques spécifiques. Mais leur point commun est de générer des revenus. Dans sa seconde forme liée cette fois à l'instauration d'une taxe carbone, des villes comme Vancouver ont réussi à déplacer certaines taxes pesant sur le travail vers les activités nocives pour l'environnement, répartissant ainsi plus harmonieusement la charge fiscale. En effet, cela permet d'une certaine manière de baisser les impôts sur le revenu et les sociétés ou de financer des mesures de soutien ciblées pour les familles à faible revenu.

L.E.

JUSTICE

Des amnistiés ont forcé les portes de la prison de Mbandaka

Ces ex-prisonniers ne supportent plus leur détention alors qu'ils ont suivi tout le processus d'amnistie et que leurs noms figurent sur les listes officielles de graciés.

Parmi les bénéficiaires de l'amnistie qui ont tenté, le 28 septembre, de forcer les portes de la prison centrale de Mbandaka pour recouvrer leur liberté, radiookapi.net a identifié des ex-rebelles Enyele. Justifiant ce geste, leur avocat, Me Innocent Losali, a noté à la radio onusienne que ses clients « *ne comprennent pas pourquoi ils sont toujours détenus après avoir suivi tout le processus d'amnistie et que leurs noms aient été cités sur les listes officielles des amnistiés* ».

À en croire ce juriste, ces ex-rebelles, ayant participé à une insurrection en 2009 dans la province de l'Équateur, attendent toujours en prison leur libération, quoiqu'on ait promulgué la loi d'amnistie et la signature de leurs lettres d'engagement individuel à ne plus recourir aux armes pour faire des revendications. « *Quoiqu'il y ait cette procédure, ces amnistiés restent en prison* », a dénoncé l'avocat.

Las de cette attente qu'ils estiment trop longue, ils ont tenté dans la soirée du 28 septembre de forcer les portes de prisons. Leur

tentative n'a pas réussi à leur faire humer l'air de la liberté. Certains détenus ont même, selon radiookapi.net, menacé d'entamer une grève de la faim pour faire entendre leur revendication. Le calme ne serait revenu que vers la fin de la matinée du 29 septembre, suite à l'intervention de l'auditeur supérieur militaire, qui a confirmé aux protestataires n'attendre que la consigne de Kinshasa pour amorcer les libérations. Le collectif d'avocats de ces détenus a, de son côté, exhorté l'autorité à prendre au sérieux leur menace d'entamer une grève de la faim si la parole n'est pas tenue.

L'avocat de ces amnistiés a noté que les noms de ses clients ont même été cités lors de la publication du récent arrêté du ministre de la Justice matérialisant l'amnistie. Si certains amnistiés attendent encore la matérialisation de leur libération, des ONG des droits de l'Homme continuent à dénoncer l'application sélective de cette loi signée par le chef de l'État. Selon ces organisations, certaines personnes qui remplissent des conditions pour bénéficier de cette loi sont écartées de cette possibilité. Plusieurs noms ont, de ce fait, été avancés, notamment ceux de certains Congolais emprisonnés pour leurs opinions ou pour des activités politiques.

Lucien Dianzenza

ACTIONAID

L'ONG lance le projet « accès à l'éducation de qualité et au moyen de subsistance des ménages vulnérables »

La cérémonie qui a eu lieu, le 29 septembre, dans la salle polyvalente de la maison communale de Kisenso a été suivie de la remise des bancs aux écoles de ladite commune.

Au total cent quatre-vingts bancs ont été remis aux six écoles de la commune de Kisenso (EP Kasese ; EP 3 Livulu ; EP Tutuma, EP8 et 1 ; EP 2 Mokili et EP Lusambo). Il s'agit là de l'appui de la coopération Suisse en complément avec les efforts d'Actionaid dans le domaine de l'éducation. Cet appui, souligne le directeur national d'Actionaid, Clément Kone, vise aussi la construction des latrines pour améliorer les conditions d'hygiène à l'école.

La joie et le remerciement ne pouvaient qu'être les maîtres mots des bénéficiaires, à savoir les responsables de six établissements scolaires et les élèves. « Ces bancs sont un support incontournable

que nous allons utiliser jalousement pour l'intérêt de nos élèves. Actionaid, vous nous aider à avoir un esprit réel de lutter contre la pauvreté et l'injustice à Kisenso et faire la promotion des droits à l'école. Le geste que vous venez de poser aujourd'hui entre dans le cadre de votre vision que nous soutenons. », déclare le représentant des écoles bénéficiaires au directeur d'Actionaid. La double cérémonie s'inscrit dans la vision d'Actionaid qui milite pour une RDC sans pauvreté ni injustice dans laquelle chaque personne jouit de son droit à une vie digne. À travers ce projet, Actionaid voudrait donner, explique son directeur national Clément Kone, « l'espoir aux personnes en situation de pauvreté et assurer l'avenir des jeunes filles et garçons grâce à une éducation de qualité dans un environnement scolaire assaini ».

Financé à la hauteur d'un million d'euros, ce projet, poursuit-il,

cible près de dix mille élèves, deux cents enseignants ; deux mille jeunes filles et garçons désœuvrés, mille six cent soixante femmes maraîchères, vendeuses des produits maraîchers et ménages les plus vulnérables.

Au terme de ce projet, des résultats palpables sont attendus. « des conditions de scolarisation seront améliorées, les infrastructures et l'environnement scolaires seront assainis; des jeunes accéderont à l'emploi et à développer leurs capacités entrepreneuriales; des maraîchères augmenteront leur production; les ménages des plus vulnérables augmenteront leurs revenus, et bien plus encore : la joie de vivre dignement et l'espoir de vivre seront une réalité dans les zones d'intervention ciblées par ce projet, à savoir Kisenso, Idjwi et Nyiragongo », affirme Clément Kone.

Développement de la commune de Kisenso

Dans son allocution, le bourgmestre de la commune de Kisenso, Jacques Bile, a fait savoir que Kisenso est l'une des communes de la ville de Kinshasa où le seuil de la pauvreté est considérable. Le choix porté sur cette commune par Actionaid s'explique par le fait qu'une étude menée dans cette municipalité démontre qu'à Kisenso dix droits ne sont pas respectés dont l'accès à l'éducation, la sécurité alimentaire, la justice équitable, le logement décent, le loisir. Actionaid s'investit ainsi dans cette commune pour « améliorer l'accès à l'éducation de qualité, l'accès aux soins de santé », indique le bourgmestre de la commune de Kisenso. Cet appui sera donc bénéfique car il s'inscrit dans le souhait de l'autorité municipale de vaincre la précarité et gagner la bataille du développement. Les bénéficiaires de différentes interventions d'Actionaid tels que le Cercle de jeunes pour le développement de Kisenso,

l'Union de maraîchères de Kisenso et les élèves ont reconnu que Actionaid milite pour réduire le seuil de la pauvreté dans cette commune. La présidente de l'Union des maraîchères de Kisenso qui a salué l'appui d'Actionaid souligne que les maraîchères, en majorité des femmes, constituent une main d'œuvre efficace et abondante. « Avec l'appui d'Actionaid nous passerons du maraîchage de subsistance au maraîchage professionnel. Pour se faire, nous sollicitons la solidarité de toutes les parties prenantes ». Le président du Cercle de jeunes pour le développement de Kisenso reconnaît que c'est grâce à Actionaid que leur association a vu le jour. Et depuis lors, ils ont mené plusieurs actions grâce à l'appui de cette ONG, notamment la campagne sur les vies sécurisées pour les filles et femmes de Kisenso, des conférences débats sur les jeunes.

Aline Nzuzi

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club en finale, Mazembe succombe

La finale de l'édition 2014 de la Ligue des champions d'Afrique opposera de manière inédite l'AS V.Club de Kinshasa à l'Entente Sétif d'Algérie, un ancien champion d'Afrique en 1988 (aux dépens d'Iwanyawu du Nigeria). Vainqueur de la C1 africaine en 1973 et finaliste malheureux en 1981, V.Club a l'opportunité de revenir au devant de la scène africaine de football et même mondial en cas de sacre, synonyme de participation à la Coupe du monde des clubs.

Il n'y aura pas une finale de la Ligue des champions d'Afrique totalement RD-congolaise. Si l'AS V.Club a brillamment accédé à l'étape ultime de la C1 africaine, le 26 septembre au stade Taieb Mhiri de Sfax, en brûlant la politesse au CS Sfaxien en Tunisie par deux buts à un en demi-finale retour (buts du Burkinabé Dayo Issoufou et de l'Ougandais Junior Sentamu), le TP Mazembe de Lubumbashi est, pour sa part, passé à côté de la finale, le 27 septembre au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, bien qu'il ait sa victoire de trois buts à deux sur Entente Sétif d'Algérie (buts de Mazembe de Daniel Adjei, Salif Coulibaly et Jonathan Bolingi). En demi-finale aller au stade Tata Raphaël de Kinshasa, les Dauphins Noirs de la capitale congolaise s'étaient déjà imposés sur la même deux buts à un, alors que les Corbeaux du Katanga s'inclinaient à Sétif par un but à deux. V.Club amené par le coach Florent Ibenge va donc disputer sa troisième finale de la C1 après la victoire en 1973 face à Kotoko de Kumasi du Ghana et



V.Club remercie le public congolais présent au stade Taieb Mhiri de Sfax après sa qualification

la défaite de 1981 devant la Jeunesse électronique de Tizi Ouzou (actuel Jeunesse sportive de Kabylie), d'Algérie. Cette troisième finale est donc une fois de plus face à un club algérien, l'Entente Sétif. Au cours de cette édition 2014 de la C1 africaine, V.Club a au total livré quatorze matchs depuis les préliminaires de la Ligue des champions jusqu'en demi-finale retour. L'équipe présidée par le général Amisi Kumba, alias Tango Four, a remporté huit matchs, trois matchs nuls et trois défaites. À la phase des poules, le team vert et noir de Kinshasa n'a été battu que par le TP Mazembe à Lubumbashi sur la marque d'un but à zéro. Aux préliminaires, V.Club a écarté Kano Pillars du Nigeria (3-1, 1-2), avant d'éliminer Dynamos FC du Zimbabwe en seizième de finale (1-0, 0-0). En huitième de finale, les Dauphins Noirs ont sorti les Sud-Africains de Kaizer Chiefs (3-0, 0-2) pour accéder à la phase des poules. Se retrouvant dans le groupe A avec Mazembe, Al Hilal du Soudan et Zamalek d'Égypte, V.Club a su tirer son épingle de jeu, en terminant deuxième du groupe derrière Mazembe, avec un seul revers (battu par Mazembe), trois victoires (deux sur Za-

malek et un sur Al Hilal) et deux matchs nuls (face à Al Hilal à Khartoum et Mazembe à Kinshasa), soit dix points engrangés en six journées. Et en demi-finale, les joueurs de Florent Ibenge, respectueux des consignes, ont battu CS Sfaxien de Tunisie, d'abord à Kinshasa (2-1) et ensuite à Sfax par la même marque. L'attaquant international Firmin Mubele Ndombe a durant cette campagne inscrit six buts de dix-huit buts marqués par V.Club depuis le début de sa campagne africaine. La finale inédite aura donc lieu entre V.Club et Entente Sétif. Le match aller est prévu pour le 26 octobre au stade Tata Raphaël de Kinshasa et la rencontre retour au stade du 8 mai 1945 de Sétif en Algérie. Rappelons que le vainqueur de la Ligue des champions disputera la Coupe du monde des clubs en décembre et la Super Coupe d'Afrique contre le vainqueur de la Coupe de la Confédération dont la finale est prévue entre Sewe Sport de San Pedro de la Côte d'Ivoire (tombeur d'AC Léopards de Dolisie du Congo Brazzaville) et Al Ahly d'Égypte (bourreau de Coton Sport de Garoua en demi-finale).

Martin Engyimo

PRIX DÉCOUVERTES RFI

Fally Ipupa aux commandes du jury

La jeune star de la rumba congolaise va présider la commission chargée de choisir le meilleur d'entre les dix finalistes de l'édition 2014 en écoute sur RFI Musique et Deezer.

Les votes ouverts sur le net à partir du 30 septembre donne la possibilité aux mélomanes du monde entier de porter leur choix sur l'un ou l'autre des dix finalistes en lice, une sélection du comité d'écoute du Prix découvertes RFI. Ils disposent ainsi d'un mois entier, le vote court jusqu'au 30 octobre, pour faire pencher la balance du côté de leur candidat favori. Il suffit pour cela de s'imposer un arrêt sur www.prixdecouvertes.com/fr/vote et de marquer sa préférence pour l'un des dix artistes en compétition. À la radio internationale de préciser ici que le « choix du public compte pour une voix et s'ajoute à celles du jury ».

Domage que la RDC n'aligne aucun candidat cette année, tout comme l'an dernier d'ailleurs ! En effet, la dernière fois que notre pays réputé pour sa musique est parvenu à cette phase ultime remonte à deux ans avec Maryse Ngalula. Mais à défaut de voter pour un compatriote, par solidarité fraternelle, les Congolais de la RDC pourraient se résoudre à apporter leur soutien à Oupta qui n'est pas vraiment inconnue à Kinshasa. Il convient de rappeler ici que la chanteuse originaire de Pointe-Noire s'est déjà produite à la Halle de la Gombe où elle avait plutôt fait bonne impression au public.

Cette année, le successeur au Burkinabè Smarty reste à choisir entre Albino Mbie (Mozambique), Bobona (Burundi), Ceuzany (Cap-Vert), Idylle Mamba (République Centrafricaine), Ifé (Benin), Krotal (Cameroun), Marema (Sénégal), Oupta (Congo-Brazzaville), Richey (Ouganda) et Shishani (Namibie). Ces dix musiciens que l'on peut écouter désormais sur RFI Musique et Deezer feront l'objet d'une présentation le 18 novembre lors du vote du jury qui, rappelons-le, est présidé cette année par El Maravilloso, Fally Ipupa.

Chaque année depuis son lancement en 1981, le Prix découvertes RFI s'emploie à offrir une belle vitrine aux nouveaux talents musicaux d'Afrique. Le concours qu'organise la station française en partenariat avec la Sacem, l'Institut français, l'Organisation internationale de la Francophonie et Deezer a le mérite d'avoir apporté sa contribution, qui n'est pas des moindres, au lancement de nombreux artistes du continent. L'on citera par mieux Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali) et Didier Awadi (Sénégal). Jusqu'ici, plusieurs personnalités se sont succédé aux commandes de son jury à l'instar de Jacob Desvarieux, Youssou N'Dour, Manu Katché, Angélique Kidjo, Richard Bona, Passi ou Asalfo de Magic System. Et l'on espère que comme ses prédécesseurs, Fally Ipupa, à son tour, apportera aussi sa caution et son expérience au rayonnement du Prix Découvertes RFI.

Nioni Masela

JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR

Pleins feux sur les accidents et maladies cardio vasculaires (AVC)

À l'occasion de la Journée mondiale du cœur, célébrée le 29 septembre de chaque année, plusieurs activités ont eu lieu dans le pays. Elles étaient organisées par l'Ong Afrique sans frontières que dirige Léonie-Charlotte Essesse.

Séances de dépistages et marche sportive ont meublé la semaine du cœur initiée par cette Ong dans le but de combattre les principaux facteurs des accidents et maladies cardiovasculaires (AVC). Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les AVC sont au 1er rang des causes de la mortalité dans le monde. Bien avant le jour-J de la célébration, des dépistages ont eu lieu à Sibiti, Nkayi, Mindouli, Brazzaville, Pointe-Noire. Sur 696 patients consultés dans ces différentes localités, 109 ont été diagnostiqués diabétiques ou hypertendus. Des chiffres effarants qui nécessitent une vigilance accrue et surtout l'adoption de bons réflexes. En partant de l'hygiène alimentaire et de la pratique du sport. Interrogés, Geoffroy Charles Koubemba neurologue –neurophysiologiste, chef de service de neurologie et Aloïse Macaire Bani, cardiologue, spécialiste en cardiologie et maladies vasculaires à l'hôpital général de Loandjili édifient la population sur ces maladies.

Le manque de sensibilisation et d'information accroît les accidents et maladies cardio vasculaires. Selon le Dr Geoffroy Charles Koubemba, les accidents cardio vasculaires transforment l'homme valide en un homme invalide. Le régime alimentaire est l'une des

principales. Les autres causes sont la tension artérielle, le diabète, l'obésité, la prise de poids brutale. Les premiers facteurs étant l'hypertension artérielle qui devient une pathologie. « De 2008 à 2014, 1457 accidents vasculaires cérébraux ont été enregistrés au service de neurologie de l'hôpital général de Loandjili (accidents vasculaires cérébraux hémorragiques et les accidents vasculaires ischémiques) », a-t-il précisé.

Pour le Dr Geoffroy Charles Koubemba, la population ne doit plus hésiter à amener les patients à l'hôpital après les premiers signes (changement brusque de l'état de santé avec incidence sur les mouvements, la brouille de la vue amenant des troubles de langage, les maux de tête sans fièvre). « À l'apparition de ces signes, il faut amener le patient aux urgences de l'hôpital général de Loandjili qui dispose depuis 6 ans de l'unique service de neurologie doté d'un scanner, un appareil qui diagnostique les accidents vasculaires cérébraux. C'est l'unique service de neurologie pour les quatre départements que sont le Niari, la Bouenza, le Kouilou et Pointe-Noire. Aux parents d'amener les patients à l'hôpital au lieu de les conduire dans les cabinets non ou peu équipés ou chez les tradi thérapeutes », a-t-il lancé.

Les habitudes alimentaires et le manque d'exercices physiques indexés

Le Dr Aloïse Macaire Bani a, en guise de conseils, conseille : « Pour les gens valides qui ont un âge inférieur ou égal à 40 ans,

l'activité physique telle la marche est importante pour maintenir en forme le cœur. Par contre, pour des personnes qui ont l'âge supérieur à 40 ans avant de reprendre une activité sportive, il faut au préalable un bilan cardiologique pour que nous validions si effectivement votre cœur est apte à supporter l'effort que vous allez faire. Le volet alimentaire est aussi important puisqu'il recommande de manger peu salé, peu gras et d'éviter tout ce qui est nocif ».

Les diagnostics faits à Brazzaville révèlent que 35 à 40 % de la population souffrent de l'hypertension artérielle. Concernant les cardiopathies emboliques (présence d'un caillot dans le sang), au service de cardiologie de l'hôpital général de Loandjili par exemple, il a été noté une prévalence de 19 %. Quant aux cardiopathies dilatées plus connues sous le nom de gros cœur, près de 3,96 % des consultés dans cet hôpital en souffrent. Le médecin a ensuite attiré l'attention de la population à réagir promptement à l'apparition des signes tels la grippe, les douleurs du thorax, la fièvre, les étouffements, le manque d'appétit, les vomissements, les sifflements des oreilles accompagnés des céphalées brusques, l'hypertension artérielle. « L'hypertension artérielle représente tout cet ensemble qui provoque les maladies cardio vasculaires. Si on arrive à maintenir l'hypertension artérielle, on arrivera à maintenir les maladies cardio vasculaires (AVC) » a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

ÉLECTIONS À LA FÉCOFOOT

Les candidats recalés reviennent à la charge

Après la décision de justice rendue par la Chambre de conciliation et d'arbitrage de sport (CCAS) suspendant le processus électoral et suite à l'entêtement de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) de vouloir organiser par tous les moyens cette élection prévue pour le 4 octobre à Owando, dans la Cuvette, le collectif des candidats à l'élection du Comité exécutif de la Fécofoot a fait une mise au point le 29 septembre.

La délégation conduite par Jacques Gambou, commissaire CAF, a éclairé la lanterne des dirigeants de clubs et sportifs de Pointe-Noire sur les manoeuvres des dirigeants de la Fécofoot. Ces derniers, ont dit les conférenciers, semblent décidés à organiser l'élection en foulant au pied l'arrêt rendu par la Chambre de conciliation et d'arbitrage de sport, le 24 septembre dernier. « Les dirigeants actuels de la Fécofoot voulaient aller seuls aux élections. Voilà pourquoi ils ont inventé des raisons farfelues pour invalider

les candidatures de Dieudonné Benito Amouzoud, promoteur du Centre d'études et sport La Djiri (CESB), dont plusieurs joueurs participent aux compétitions de la Fécofoot, certains même sont sélectionnés dans les différentes équipes nationales des jeunes, Jacques Gambou, commissaire CAF et Jean Joseph Mouanda Dibala. Dans leur manoeuvre, ils ont été rattrapés par la CCAS qui a demandé l'annulation du processus électoral », a signifié un conférencier. Pour Louzolo Mpassi, colistier de Jacques Gambou, porte parole du collectif, les élections telles que l'entrevue la Fécofoot ne peuvent avoir lieu sans que ne soient organisés les organes intermédiaires à savoir : les ligues départementales et les organes de corps de métiers. Allusion aux corps médical et arbitral. Il faut que tous ces organes s'organisent puisqu'ils sont en fin de mandat depuis 2013. « On ne peut pas aller dans le désordre aux élections », a-t-il ajouté.

Ainsi donc, le collectif des candidats recalés invite la Fécofoot à

respecter la décision de la CCAS pour préserver l'intérêt général du football.

« Il n'y aura pas élection le 4 octobre prochain à Owando puisque le processus a été arrêté par la CCAS. Les manoeuvres à vouloir aller à tout prix aux élections pour qu'on ne fasse pas le bilan de leur gestion calamiteuse du football pendant leur mandat a échoué », a renchéri Jacques Gambou. En rappel, le 24 septembre à Brazzaville, la CCAS, constatait le défaut de notification sur le rejet des dossiers de ces trois candidats par la commission électorale de la Fécofoot. Elle avait prié la Fécofoot de surseoir l'actuelle commission électorale afin de la reconstituer conformément à ses propres textes. Lors de cette audience, Corneille Moukala Moukoko, président de ladite Chambre avait néanmoins regretté la politique de la chaise vide adoptée par la Fécofoot qui n'avait pas permis un débat contradictoire pouvant éclairer la religion de tout le monde.

H.B.M.

GESTION DES ORDURES À POINTE-NOIRE

SATAREM Congo s'explique Mardi 30 Septembre 2014 - 20:30

La problématique de la gestion des ordures a dominé la conférence de presse animée le lundi 30 septembre par William Tumawaku et Aurelia Mendes, respectivement directeur général et administratrice de la société SATAREM Congo.

« Plusieurs écueils ont jonché le parcours de SATAREM Congo. Le fait que notre partenaire étranger, SATAREM international, nous a versé un premier acompte de 25% au lieu de 40% convenus dans le contrat. Cette inflexibilité nous a causé beaucoup de difficultés qui sont à l'origine du sous équipement actuel de SATAREM Congo. En dépit de nos rappels pendant les réunions paritaires entre la mairie de Pointe-Noire et SATAREM Congo, le champ d'action qui revient à SATAREM Congo durant la période d'assainissement d'urgence n'a jamais été défini selon l'entendement de cette entreprise. Les contrats confiés à la dite société n'exoraiet en aucun cas la mairie de Pointe-Noire de sa tâche d'antan, celui de continuer de collecter les 150 métriques jours d'ordures qui lui sont dévolus », a signifié William Tumawaku. Selon l'orateur, pour continuer la collecte des ordures dans la ville et respecter d'autres points figurant sur le cahier des charges

signé avec le gouvernement de la République via la délégation générale aux Grands travaux, la société SATAREM Congo était obligée de démarrer le projet avec ses moyens.

Répondant aux questions de la presse, Aurelia Mendes a expliqué que seulement 200 millions FCFA ont été perçus par SATAREM Congo sur un milliard FCFA que le gouvernement de la République avait payé à leur partenaire étranger, SATAREM international. Selon les conférenciers, malgré ces faits, la société SATAREM Congo se dit déterminée à accomplir à bon escient sa mission, conformément au cahier de charges signé avec la mairie de Pointe-Noire pour une période pilote fixé à neuf mois.

Signalons que SATAREM international est une société sino-suisse. En août 2013, sa succursale locale SATAREM Congo a reçu mandat de l'État congolais en vue de réaliser la première phase des travaux de collecte des déchets dans la ville de Pointe-Noire. Au regard du cahier de charge, cinq points sont retenus à savoir l'aménagement de la décharge de Vindoulou, l'aménagement de la route d'accès menant à cette décharge, le nettoyage des marchés, l'élimination des décharges sauvages et le ramassage des déchets sur les grands axes de la ville.

Séverin Ibar

RENTÉE SCOLAIRE 2014

Une surenchère de fournitures scolaires constatée dans les marchés de Pointe-Noire

Chaque année en cette période de rentrée scolaire, le scénario est le même. Dès l'entame du mois de septembre, les prix des fournitures scolaires augmentent dans tous les marchés de Pointe-Noire. Pour preuve, les sacs vendus à 10000 FCFA l'année dernière ont doublé de prix cette année.

« Chaque année les prix ne font qu'augmenter. Aujourd'hui, un lot de cinq cahiers de 288 pages avec couvertures cartonnées est vendu à 6000 FCFA alors que l'année dernière c'était autre chose. Moi, j'ai quatre enfants qui doivent chacun avoir au moins vingt cahiers sans compter les sacs et les tenues », s'est plaint un parent d'élèves le mardi 30 septembre au grand marché, après avoir vu son porte monnaie se vider.

Cette situation récurrente fait que le panier de la ménagère subisse un coup. En effet, le ministère en charge des questions de commerce devrait, en cette période de rentrée scolaire, initier une opération de contrôle des

prix dans tous les marchés de la place afin de dissuader les commerçants qui profitent de cette période de forte demande pour renchérir les prix.

Il y a quelques jours, le directeur départemental de la concurrence et de la répression de fraude, a organisé une rencontre avec les grossistes des fournitures scolaires afin de leur demander de vendre leurs articles aux revendeurs à des prix raisonnables. Et à ceux-là également, de les revendre aux consommateurs à des prix acceptables. Malheureusement, sur le terrain, la réalité est bien différente; les prix des fournitures scolaires ont connu leur hausse. Pour bon nombre de parents d'élèves abordés à ce sujet, cette surenchère, disent-ils, empêche l'accessibilité des fournitures scolaires à toutes les couches sociales. Voilà pourquoi ils ont souhaité que soit mise en place une équipe de suivi ayant pour mission de scruter les rayons de tous les marchés afin d'empêcher ces revendeurs véreux d'augmenter les prix au détriment de la population.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

«L'AC Léopards restera parmi les grands en 2015», pense Rémy Ayayos Ikounga

Pas question pour l'AC Léopards de tomber plus bas. Analysant le parcours de son équipe et son élimination de la compétition africaine, le président de l'AC Léopards, Rémy Ayayos Ikounga, a assuré qu'en 2015 son équipe gardera la même ambition : rester parmi les grands du continent.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel enseignement tirez-vous de l'aventure africaine de l'AC Léopards qui, malheureusement, s'est achevée à la porte de la finale ?

Rémy Ayayos Ikounga (RAI) : Je vais d'abord relever que c'est un moment d'amertume et de grande tristesse pour moi et tous les supporters de l'AC Léopards. Bien sûr également pour de nombreux Congolais qui ont porté cette équipe dans leur cœur et dans leur prière. C'est dommage mais il faut constater le résultat (...) Notre souhait le plus ardent était d'arriver en finale et de la gagner. Ce qui n'est pas le cas. Nous devons revoir nos copies l'année prochaine parce que tout compétiteur connaît des revers. Mais la particularité de la compétition évidemment, c'est de toujours se relever et de continuer à fourbir ses armes pour les combats futurs.

LDB : Que redoutez-vous de cette élimination ?

RAI : (...) il est peut-être précipité de commencer déjà à cogiter sur certains aspects. Mais il faut se dire que, nous pensions que nous pourrions rééditer l'exploit d'il y a deux ans. Même si le fait d'arriver en demi-finale est déjà une performance (...) Mais ce n'est pas ce que nous voulions (...) Nous



pensons qu'une mobilisation générale sera importante à l'issue de la saison parce que nous devons toujours rester parmi les grands du continent. Cette élimination ne nous fait pas quitter ce groupe censé être celui des grands du football continental. Nous y demeurons. Mais nous voulons gravir encore un palier. C'est l'objectif que je me suis toujours assigné.

LDB : l'état du terrain fait partie des détails qui ont causé l'élimination de l'AC Léopards. Comment entendez-vous composer avec les gestionnaires du sport pour régler ce problème ?

RAI : J'ai plusieurs fois attiré l'attention de l'opinion et des décideurs sur l'état actuellement déficient de notre terrain. C'est surtout au Soudan, lors du match retour contre Al Hilal que le coach adverse m'avait approché

pour tirer mon attention sur ce fait. En me disant (...) si à Dolisie l'AC Léopards avait eu un meilleur terrain, Al Hilal serait éliminé. (...) Vous avez vu aussi que l'AC Léopards a livré des prestations tout à fait alléchantes à l'extérieur sur des terrains tout à fait aux normes exigées. Vous avez vu que le match de samedi a démontré la pertinence de mes propos. Il y a des passes, même l'arrêt de balle qui ne se faisaient pas de façon tout à fait ordinaire et aisée. Mais pour l'avenir je pense que les pouvoirs publics doivent agir parce que le stade leur appartient (...) Est-ce qu'il est opportun que ce soit Rémy Ayayos Ikounga qui acquiert un terrain synthétique à installer dans le stade qui appartient à l'État congolais ? Je pense que ce serait un peu prétentieux de ma part. Même si je vous le dis de façon tout à fait responsable, si dans la perspective d'un mois, je n'ai pas un

retour des pouvoirs publics qui doivent logiquement réaliser cet investissement, je serais obligé de regarder avec mes amis et tous ceux qui me soutiennent pour faire que le football se joue mieux ici à Dolisie.

LDB : Une autre raison, l'arrêt du championnat...

RAI : (...) il faut bien constater que l'arrêt intempestif et malheureux du championnat a porté un lourd préjudice à notre équipe. Mais là aussi, je me dis qu'aujourd'hui, on ne peut pas continuer à jouer ce championnat. Si nous jouons la phase retour alors que les programmes de la CAF et de la FIFA établissent bien que les championnats commencent maintenant dans tous les pays d'Afrique pour me limiter à cette région, nous serons encore et toujours en décalage avec les autres. Il faut que les Congolais qui sont qualifiés pour les phases préliminaires des compétitions continentales recrutent dès aujourd'hui. Parce que les meilleurs joueurs sont en train de signer par-ci par-là. Le marché est ouvert. Mais si vous n'êtes pas au marché comment trouverez-vous les bons produits ? (...) Si par bonheur, l'argent promis par le ministère arrivait à être décaissé, je préfère que ces fonds remis aux clubs leur permettent de préparer le championnat prochain (...) Les équipes engagées dans les compétitions sauront quel est le joueur qui mérite d'être aligné en compétitions internationales (...). Il faudrait qu'au niveau des clubs on gagne en compétitivité et en vitalité. N'oublions pas qu'en mi-décembre la CAF demande déjà les premières listes. Si vous n'avez pas regroupé ces joueurs, s'ils n'ont pas joué des matches de compétition, comment déterminer que tel ou tel autre joueur est digne d'être aligné sur une liste à envoyer en

compétition africaine ? (...) Nous devons engager un réel championnat qui nous donnera de bons représentants sur le plan africain. Plus nous aurons des clubs forts, ceux-là hausseront le niveau de notre football. Aujourd'hui à Dolisie, et même au Congo, on pleure parce qu'on a été éliminé en demi-finale. Parce qu'ils sont persuadés que l'objectif était de gagner la coupe. Il y a dix ou quinze ans au Congo même éliminé aux préliminaires, on ne pleurait plus parce qu'on sentait qu'on méritait ce sort. Il faut voir l'avenir en prenant des décisions courageuses comme celle qu'avait prise la Fédération sœur de la RDC.

LDB : Comment voyez-vous l'AC Léopards l'année prochaine ?

RAI : Chaque saison donne des enseignements et celle-ci aussi contribue à notre construction. Je me donne un petit moment de réflexion et de consultation même si je peux vous dire que pendant la saison, j'avais déjà commencé à penser à tel ou tel autre joueur, je ne dévoilerais pas le nom. J'ai ici deux Camerounais. On les laissait s'entraîner pour gagner leur réel niveau. Il y a des Congolais de l'extérieur aussi qui appellent parce qu'ils pensent qu'ils peuvent revenir travailler ici. Il y a un dont je tairai le nom qui est rentré de Tunisie. Je lui ai dit «pourquoi rester en Tunisie alors qu'au pays il y a un club qui rivalise les clubs tunisiens, marocains ou égyptiens. Ce sont les mêmes compétitions. C'est le même niveau. C'est presque les mêmes salaires. Mieux vaut jouer au pays. Ici tu es plus visible. Et même l'équipe nationale t'est ouverte.» Beaucoup de jeunes qui s'étaient éloignés du pays pense à revenir. Cette option n'est pas à négliger.

James Golden Eloué

PROJET GOAL DE LA FIFA

La Fécofoot bénéficie d'une subvention de 500 000 dollars

La Fédération internationale de football association (FIFA) a sélectionné la Fédération congolaise de football (Fécofoot) dans la nouvelle liste des structures qui bénéficieront du troisième projet Goal.

La Commission Développement de la FIFA a accepté de participer financièrement à hauteur de 500.000 dollars en vue de permettre à la Fécofoot de réaliser le troisième projet prioritaire dans le cadre du développement du football congolais. Cette confiance à la Fécofoot a été renouvelée lors de sa séance du 23 septembre. «Dans le respect de mon engagement de longue date pour l'universalité du football et de la nécessaire solidarité au sein de la famille du football, j'ai le plaisir de vous informer que votre association membre figure au nombre de pays sélectionnés... Toutes les informations utiles concernant les étapes suivantes de la procédure Goal vous seront adressées prochainement», a écrit le président de la FIFA Joseph S. Blatter à Jean Michel Mbono.

Les deux premiers projets Goal bénéficiés par la Fécofoot n'ont pas produit des résultats escomptés par la FIFA. Il s'agit notamment du Centre technique

d'Ignié, jusqu'alors non opérationnel, et surtout de la construction du siège de la Fécofoot non réalisée par manque de terrain. La FIFA, rappelons-le, a fait un don d'une pelouse synthétique à la Fécofoot. Celle-ci sera installée au stade Alphonse-Massamba-Débat. «Je suis persuadé que vous mettrez tout en œuvre pour mener à bien ce projet et vous en remercie d'avance», a dit le président de la FIFA.

Le directeur de développement FIFA Afrique a saisi cette occasion pour réitérer la disponibilité du bureau de développement à accompagner la Fécofoot jusqu'à l'atteinte des ses objectifs. «Suite à la sélection de votre fédération par la commission de développement FIFA pour bénéficier d'une dotation de 500000 dollars pour son troisième projet Goal, je viens par la présente vous adresser mes félicitations et vous souhaite un plein succès dans la réalisation de votre projet prioritaire», a commenté Seidou Mbombo Njoya. Le projet Goal est le nom de financement des projets que la FIFA accorde à chaque fédération. La balle est dans le camp de la Fécofoot qui doit prouver à la FIFA sa bonne foi d'utiliser les fonds à bon escient, d'autant plus que l'Etat lui a donné un terrain pour la construction du siège.

J.G.E.

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (National et football amateur)

National, 8^e journée

Marvin Baudry, aligné en défense centrale, et Amiens partagent les points avec Epinal (2-2). Toujours en attente de la lettre de sortie de la Fédération tunisienne, Matt Moussilou n'est pas encore qualifié. Rahivi Kifoueti n'était pas dans le groupe de Luçon, tenu en échec par Colomiers (1-1). Soirée cauchemardesque pour Clevid Dikamona et Le Poiré-sur-Vie, qui coulent à Chambly (0-5).

Coupe de France, 4^e tour

Sans Christoffer Mafoumbi, sur le banc au nom de l'alternance, Le Pontet est éliminé par Aubagne (1-2, après prolongations), qui évolue en CFA 2. Mené 2-0 à Valence, pensionnaire de PHR, Echirolles l'emporte finalement 3-2. Titulaire, Thernand Bakoumboula a réduit le score d'une tête piquée, sonnante la révolte de son équipe. Walter Sitou Bakoumbou et Pouzauges, pensionnaire de DHR, s'imposent sur le terrain de Beaufort (2-1). Et se qualifient pour le 5^e tour. C'est fini pour Buire-Hirson qui s'inclinent sur le terrain de l'U.A Fère-en-Tardenois (0-2). Jush Mahindou, qui s'est vu refusé un but pour hors-jeu, Trésor M'Boungou, averti à la 87^e, et Ismaël Gakou étaient tous trois titulaires. Jean-Braye et Serge Makaya se qualifient

sur le terrain de Touraine (3-0). L'Avenir Foot Lozère de Destin Onka et Yann Kombo se hissent au tour suivant en battant Corbières (4-2, après-prolongations). Ailly-sur-Somme éliminé Chauny 2-0 avec un but de Garcia Kouma-Epogo. Rudy Mpassi, entré en jeu à la 60^e, offre la qualification à Drancy face à Melun (2-1). À la 90^e, il double le score d'une tête sous la barre transversale. Victoire 3-2 de Viry-Châtillon et Dalmat Miatoudila sur le terrain du Chesnay (District). L'AS Saint-Renan de Dalphin Bassompaine peine mais obtient son billet pour le 5^e tour sur la pelouse de l'AS Landeda (1-0). Sans Damien Mayenga, l'AS Moulins (CFA) corrige Lempdes (DHR) sur le score de 5-0. Le Stade Bordelais de Ted Lavie lamine Gensac Montcaret (5-0).

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Ecosse, France, Angleterre, match décalé de la 6^e journée, 1^{re} division

Stoke City et Steven Nzonzi battent Newcastle 1-0. Le milieu défensif était titulaire et a joué toute la rencontre.

Ecosse, 7^e journée, 2^e division

Hibernian et Dominique Malonga, titu-

laire, l'emportent sur le terrain des Glasgow Rangers (3-1). Une victoire de prestige qui leur permet de remonter à la 5^e place (sur 10).

France, match décalé de la 9^e journée, 2^e division

Sans Hugo Konongo, non retenu dans le groupe, Clermont bat Troyes (1-0). Et sort de la zone de relégation.

Israël, 4^e journée, 2^e division

Après deux revers consécutifs, le Beitar Jérusalem de Romaric Etou se reprend. Et l'emporte sur le terrain de l'Ironi Ramat HaSharon (1-0). Avec deux victoires et deux défaites, le Beitar est désormais 9^e sur 16.

Roumanie, 9^e journée, 1^{re} division

Remplaçant au coup d'envoi, Fodé Doré est entré à la mi-temps lors du derby de Cluj entre le CFR et Universitatea (1-0). L'ancien Angevin a dynamisé l'attaque du CFR deux têtes non cadrées aux 48^e et 55^e minutes. Sa tentative, de la tête toujours, est captée par le gardien à la 86^e. A la 94^e, sur un long ballon cafoillé dans la surface adverse, il tente une volée, synchronisée avec son coéquipier Lopez qui marque le but de la victoire. Qui permet au CFR de rejoindre le Steaua Bucarest sur la première marche du podium avec 22 points.

Camille Delourme